

1. Les sommets maralpins



1.1. La chaîne des montagnes maralpines

1.2. Le Valdeblore

ALPES-MARITIMES
LE DÉPARTEMENT 06

Maîtrise d'ouvrage : **Département des Alpes-Maritimes**
Partenaires : **DREAL PACA, DDTM06**
Lien d'accès direct **››› Atlas des paysages des Alpes-Maritimes**

Table des matières

Grand ensemble de paysage n°1

Les sommets maralpins 4

EPCI concernés 6
Communes concernées 6

Une chaîne de montagnes à l'extrémité sud du massif alpin 10
Une silhouette montagneuse de plus de 60 kilomètres de long 10
Le cirque du Valdeblore 11

Une symphonie de roches en « mouvement » 14
Les roches cristallines à l'origine des sommets alpins 15
Les marnes noires 16
Les calcaires érodés autour de Roubion 17
Les grès d'Annot : un paysage singulier entre Haute-Tinée et Haut-Var 18

Le château d'eau des Alpes-Martimes 22

Une mosaïque de milieux naturels d'une richesse exceptionnelle 26
Les paysages naturels ouverts 27
Les forêts des sommets maralpins 27
Les milieux humides 28

L'agropastoralisme entre alpages et vallées 32

Entre stations de montagne et villages traditionnels 36

De rares routes qui mènent aux stations de ski et traversent les cols 42

Unité de paysage n°1.1

La chaîne des montagnes maralpines 44

Caractéristiques 47

Valeurs spécifiques 48

Des silhouettes minérales sculptées 48

Une eau omniprésente 49

Des chemins et routes-paysages offrant des vues remarquables 50

Un patrimoine bâti militaire et rural de montagne 50

La Vallée des Merveilles 51

Dynamiques d'évolution 52

Le développement des stations de montagne 52

La fermeture des paysages pastoraux dans les vallées 56

Enjeux majeurs 58

La qualité architecturale et paysagère des stations 58

L'accueil du public en montagne 64

La préservation du patrimoine bâti 65

Unité de paysage n°1.2

Le Valdeblore 66

Caractéristiques 67

Valeurs spécifiques 68

Trois bourgs historiques 68

Des prairies de fauche à proximité des villages 69

Dynamiques d'évolution 70

Les extensions urbaines des villages 70

Enjeux majeurs 72

La maîtrise des coupures d'urbanisation 72

La pérennité des prairies et vergers à proximité des villages 73

Grand ensemble de paysage n°1

Les sommets maralpins

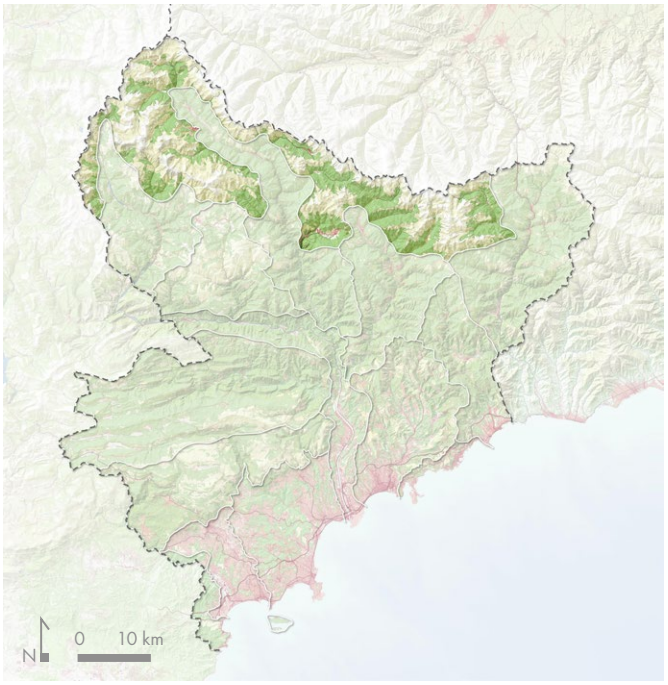

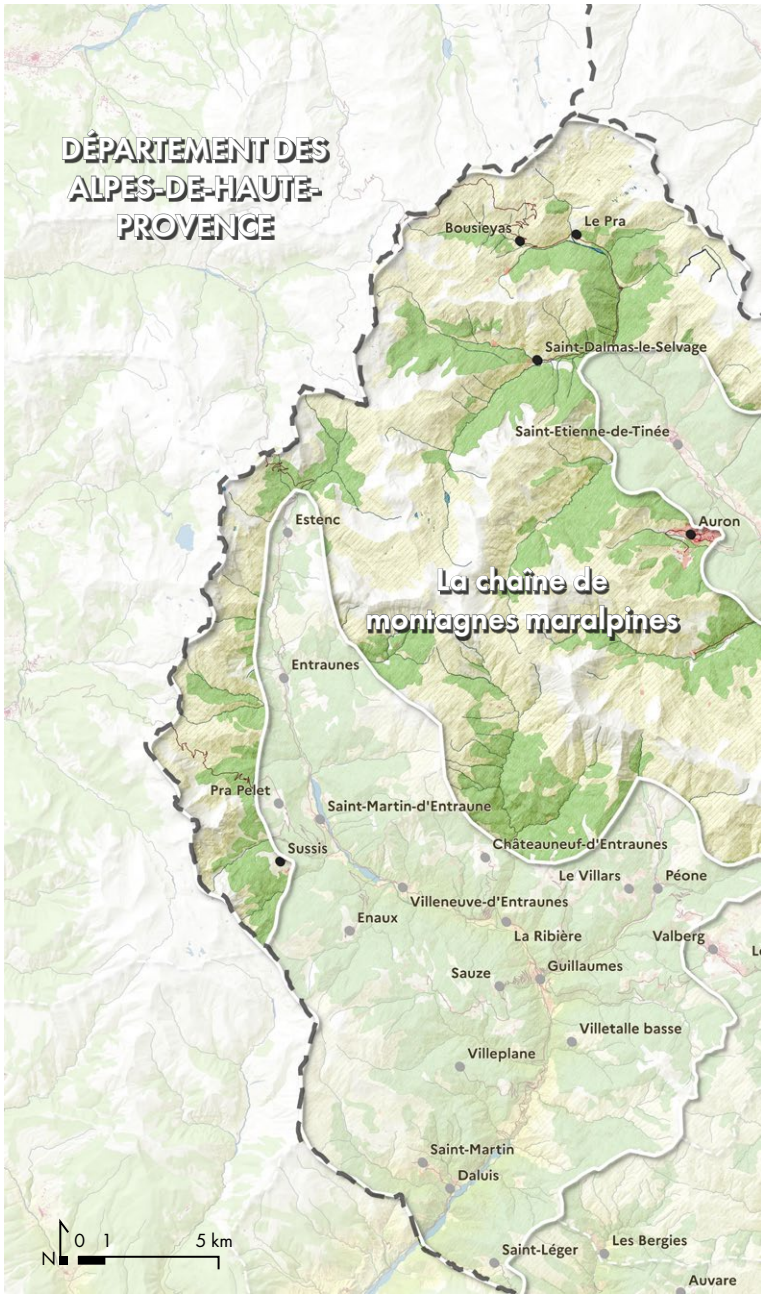

Cet ensemble de paysage regroupe les plus hauts sommets des Alpes-Maritimes en une chaîne de montagne continue qui forme la limite nord du département et la frontière avec l'Italie. Sa délimitation englobe presque entièrement le périmètre du cœur du Parc national du Mercantour (hormis un tronçon de la vallée de la Tinée et le sud du massif de l'Authion dans la Bévéra). On distingue dans cet ensemble deux unités de paysage : la chaîne des montagnes maralpines et le Valdeblore, petite unité intercalée entre les vallées de la Vésubie et la Tinée.

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

Unités de paysages concernées

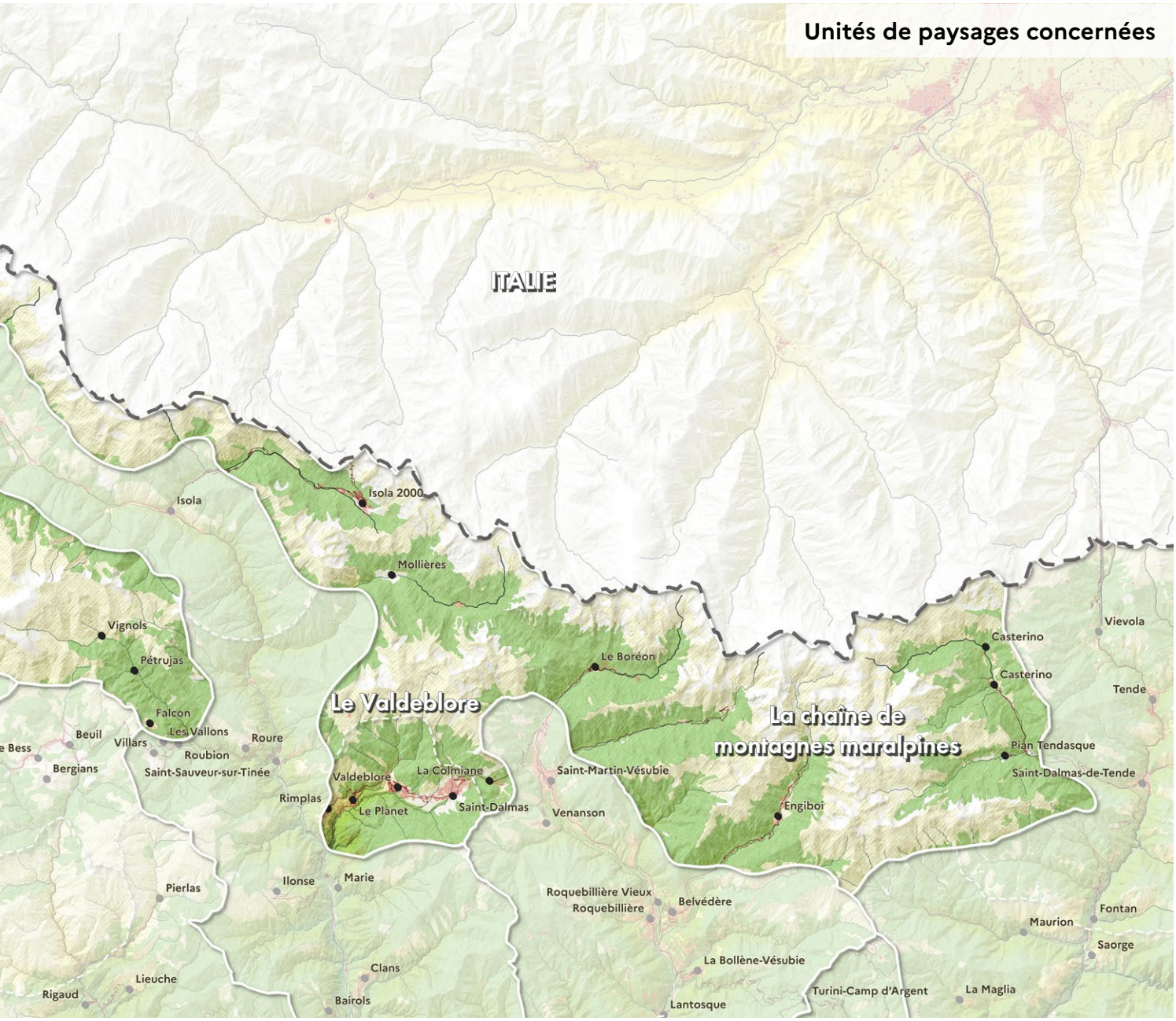

Typologie des paysages

- Espace bâti
- Garrigues, landes et formations pastorales
- Espaces forestiers
- Cours et plans d'eau

Limites paysagères

- Grand ensemble de paysage
- Unité de paysage

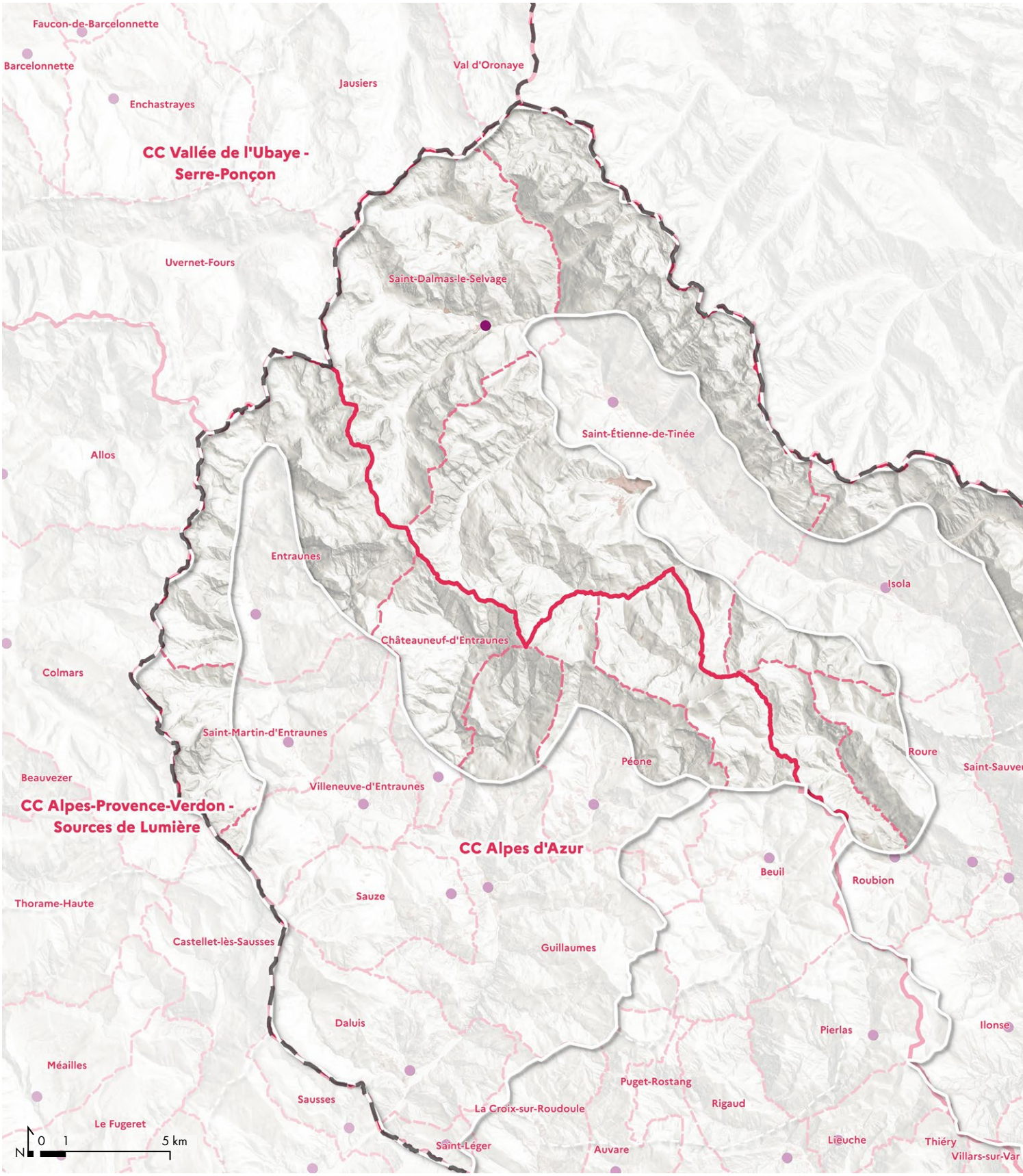

EPCI concernés

- CA du Pays de Grasse
- CA Cannes Pays de Lérins

Communes concernées

Belvédère
Beuil
Châteauneuf-d'Entraunes
Entraunes
Fontan
Guillaumes
Isola
Marie
Péone
Rimplas
Roquebillière
Roubion
Roure
Saint-Dalmas-le-Selvage
Saint-Étienne-de-Tinée
Saint-Martin-d'Entraunes
Saint-Martin-Vésubie
Saint-Sauveur-sur-Tinée
Saorge
Tende
Valdeblore
Villeneuve-d'Entraunes

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

Limites administratives



Limites administratives

- Frontière et limite départementale
- EPCI
- Commune
- Chef-lieu

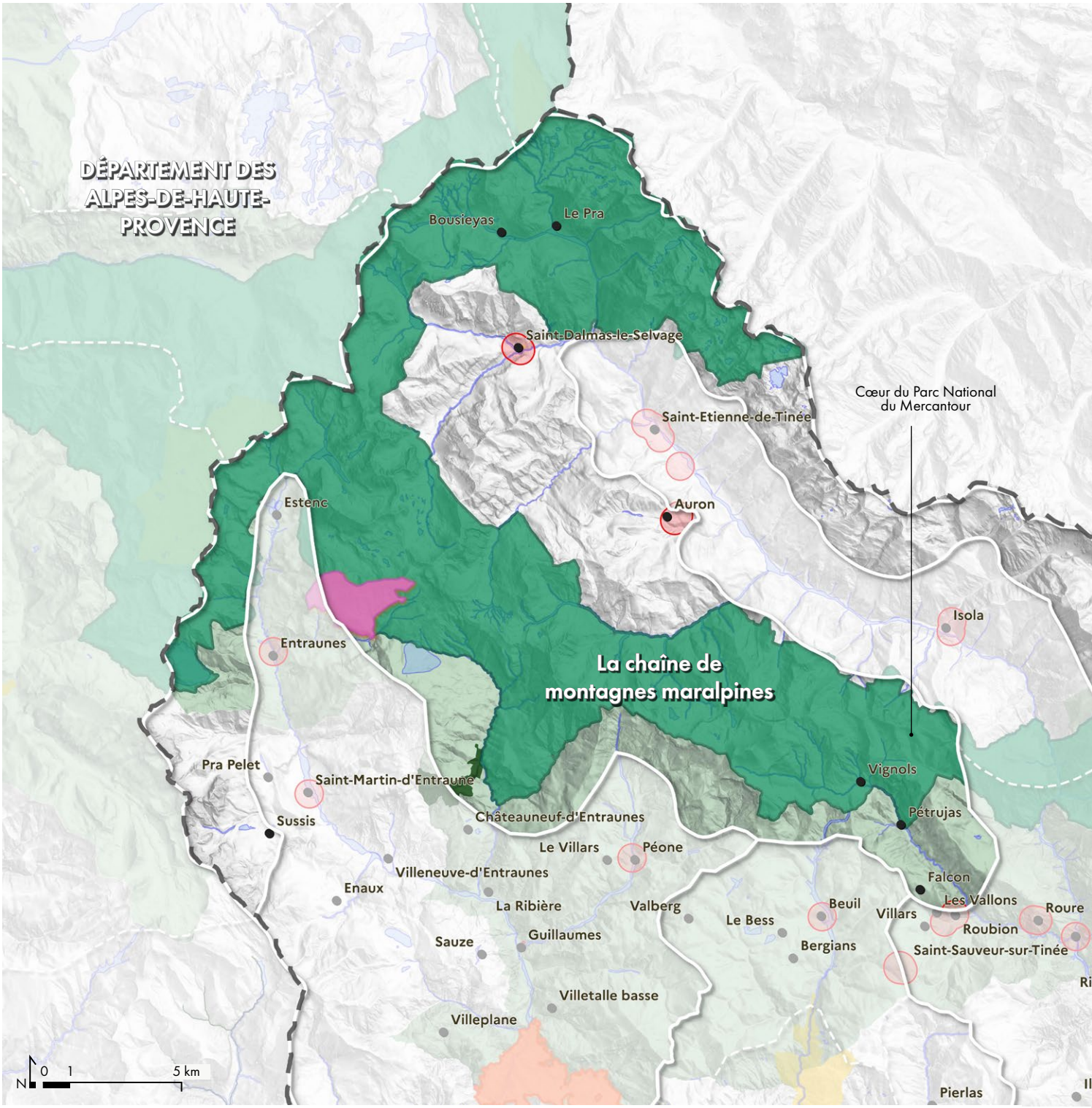

La majeure partie du territoire est incluse dans le cœur de parc du PNM (parc National du Mercantour) et son aire d'adhésion. Le cœur de parc est entièrement couvert par une zone Natura 2000.

Le statut de protection du cœur ne permet d'assurer la protection que de 20 % des espèces patrimoniales, car une bonne partie d'entre elles sont présentes à l'extérieur du cœur. Les sites Natura 2000 situés dans l'aire optimale d'adhésion du parc permettent de porter ce pourcentage à 70 %. Néanmoins, plusieurs centres d'endémisme ne sont inclus dans aucun dispositif de protection.

L'ensemble des hautes vallées dont la Vallée des Merveilles, le Boréon et le vallon Casterino sont des sites inscrits pour la grande valeur patrimoniale de ces enclaves italiennes devenues françaises suite au traité de Paris du 10 février 1947 : « magnifique paysage de cimes, de lacs et de vallées ».

L'ensemble du secteur des gravures des Merveilles a été classé au titre des Sites (1969) et des Monuments Historiques (1989).

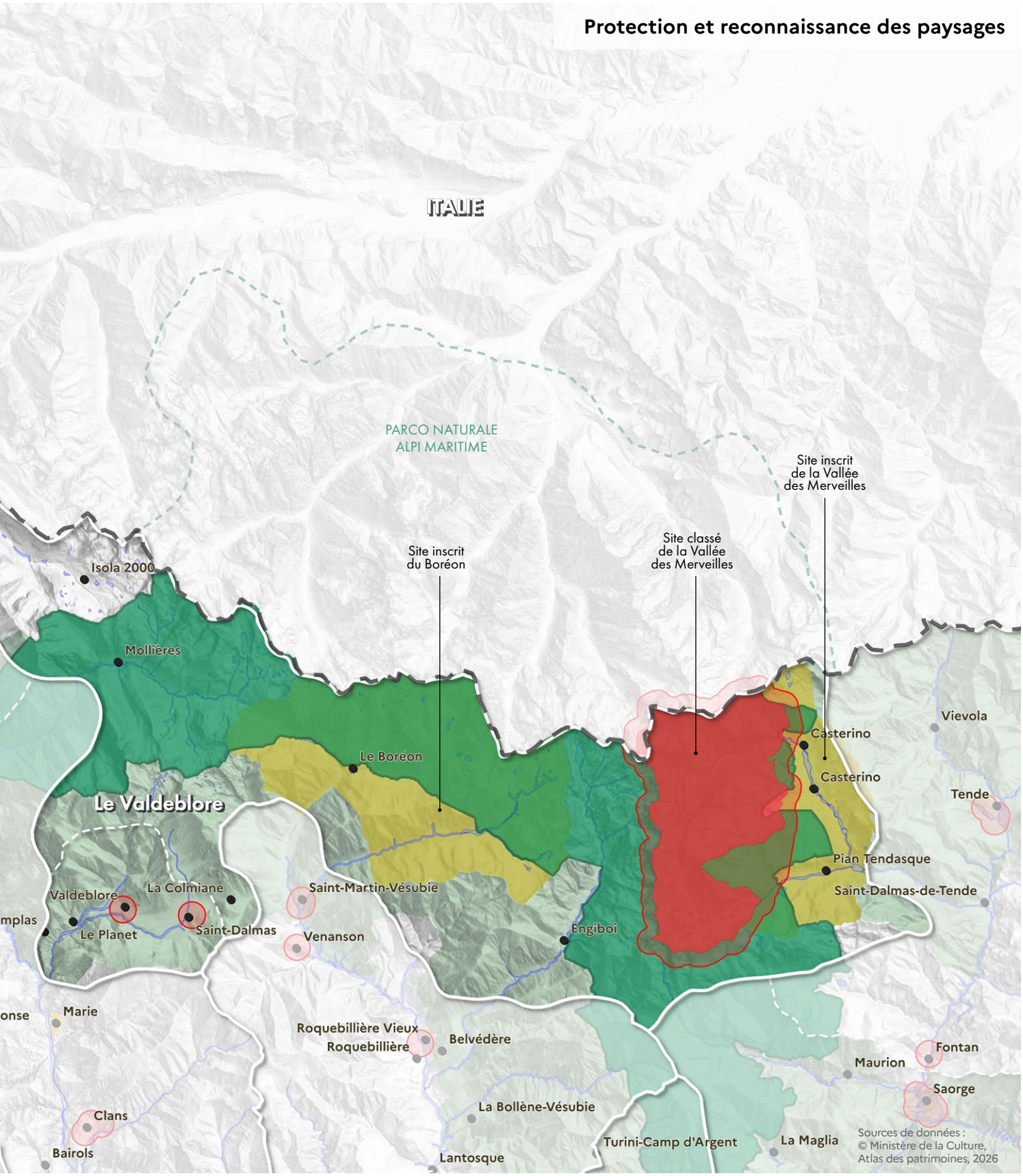

Mesures de protection

- Réserve intégrale de biodiversité
- Zones humides
- Site classé
- Site inscrit
- Abords des monuments historiques
- Cœur du Parc National du Mercantour
- Aire d'adhésion du Parc National du Mercantour

Fiche d'identité du grand ensemble de paysage

Reliefs et paysages

Une chaîne de montagnes à l'extrémité sud du massif alpin

Une silhouette montagneuse de plus de 60 kilomètres de long

À la limite nord des Alpes-Maritimes s'élève une chaîne de montagnes continue, formant une ligne de crête imposante qui sépare les bassins versants français de ceux, italiens, du Piémont et de la Ligurie. Depuis la Roche de l'Abisse qui domine la vallée de la Roya, jusqu'au Rocher des Trois évêques qui surplombe la vallée de la Tinée, cette chaîne s'allonge sur plus de 60 kilomètres. Culminant entre 2 750 mètres et 3 143 mètres avec la Cime du Gelas, point le plus haut du département, cette barrière naturelle dessine une frontière minérale entre deux mondes. Ces cimes aux silhouettes découpées structurent un relief spectaculaire, où les neiges persistantes, les éboulis et les pelouses d'altitude alternent avec des parois verticales tombant vers des vallons profonds. Parmi ses sommets les plus emblématiques, le mont Mounier (2 817 m) et le mont Sauveur (2 711 m) se font écho de part et d'autre de la vallée de la Tinée, tandis que le mont Bégo (2 872 m) et le mont du Grand Capelet (2 935 m) dominent la Vallée des Merveilles, célèbre pour ses gravures rupestres et ses paysages lunaires.

De cette épine dorsale montagneuse descendent trois grandes vallées qui entaillent le massif jusqu'à la Méditerranée : la Roya, aux flancs boisés et aux villages accrochés comme Saorge ou Breil-sur-Roya ; la Vésubie, plus sauvage, où les gorges étroites laissent place à des hauts plateaux comme celui du Boréon ; et la Tinée, large couloir glaciaire bordé de hameaux d'altitude (Saint-Étienne-de-Tinée, Auron) et de stations réputées. Mais c'est dans le cœur des massifs que se cachent les vallons les plus remarquables : la Vallée des Merveilles, classée et préservée, avec ses lacs d'altitude et ses pierres gravées ; le vallon de Caterino, aux pentes herbues et aux sources cristallines ; le vallon du Pra, encadré de parois calcaires ; le vallon de la Gordolasque, chemin d'accès mythique vers les hauts sommets ; ou encore le vallon de la Madone de Fenestre, lieu de pèlerinage et de randonnée, où les alpages et les torrents dessinent des paysages d'une rare intensité. Ces vallons secrets, souvent accessibles seulement à pied, contrastent avec l'ampleur des grandes vallées et rappellent que cette chaîne frontalière, bien que massive, recèle des paysages intimistes remarquables.

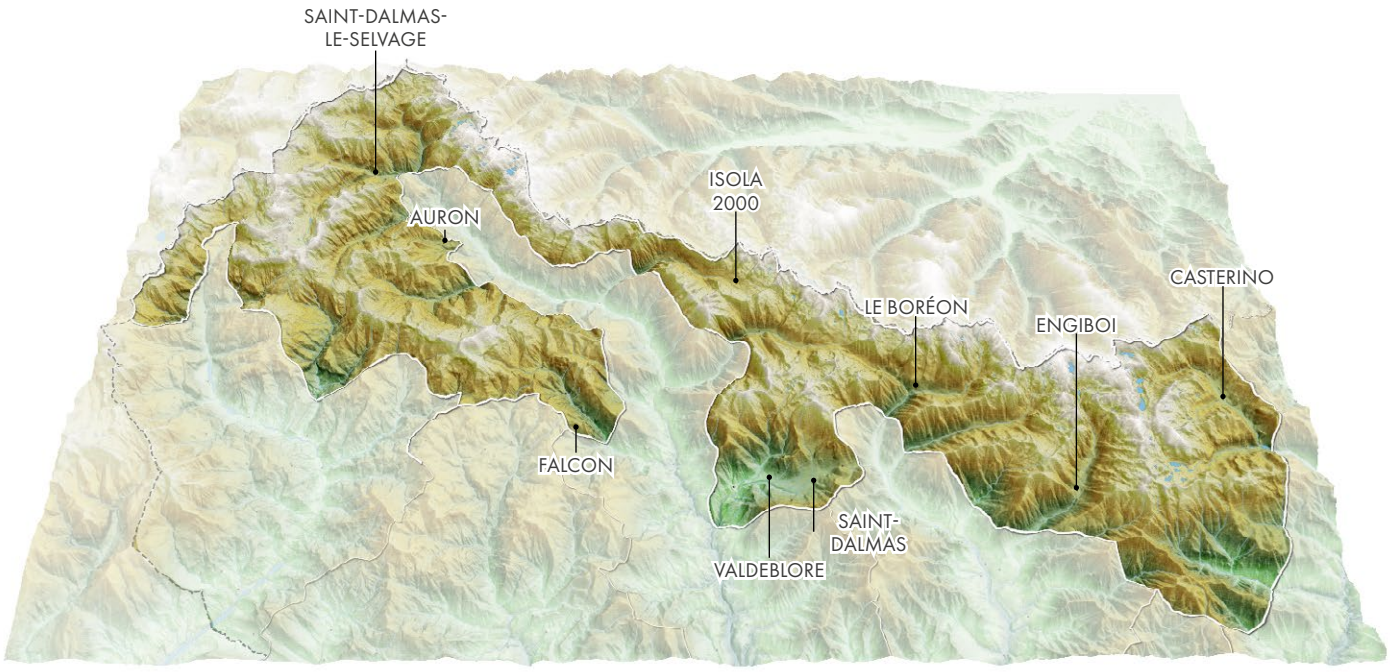

Bloc diagramme localisant les principaux bourgs de l'unité de paysage.

Le cirque du Valdeblore

Le Valdeblore s'inscrit comme un vallon élargi, une cuvette apaisante nichée entre les vallées de la Tinée et de la Vésubie, offrant un contraste saisissant avec les pentes abruptes des massifs environnants. Ici, les versants s'adoucissent, formant un altiplano aux lignes plus généreuses, où les prairies, les forêts de mélèzes et les hameaux dispersés (comme Saint-Dalmas-Valdeblore ou La Bolline) bénéficient d'un cadre de vie plus clément, à l'abri des vents violents et des dénivelés extrêmes. Dominant ce paysage ouvert, un horizon en forme de cirque se dessine, délimité par les silhouettes majestueuses du mont Giraud (2 606 m) et du mont Pépoiri (2 674 m), deux sentinelles rocheuses qui veillent sur cette dépression d'altitude. Leurs crêtes arrondies et leurs flancs boisés encadrent le vallon, créant une atmosphère de haute montagne sans l'âpreté des hauts sommets. Les pâturages, les lacs d'altitude (comme ceux des Millefonts) et les torrents qui serpentent entre les alpages donnent à Valdeblore des allures de refuge, un espace préservé où le regard embrasse d'un seul coup d'oeil les cimes environnantes et les étendues herbues, entre lumière méditerranéenne et fraîcheur alpine.

Ce relief en cloche, à la fois ouvert et protecteur, en fait un lieu privilégié pour les randonneurs, les bergers et tous ceux qui recherchent une montagne plus accueillante, sans renoncer à la grandeur des paysages.



Saint-Dalmas-Valdeblore depuis le col des Deux Caïres. ©Cdjrando06


DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
le Bachelard
Rocher des 3 évêques 2868m
Tête des Mourres 2790m
Cime des Blanches 2762m
Cime de la Bonette 2860m
Le Pra
Crête de Rougiès 2679m
Vallon du Pra
Vallon de Sestrière
la Tinée
Saint-Dalmas-le-Selvage
Mont Ténibre 3031m
Tête de Sanguinière 2856m
Cime de Maleterre 2871m
Saint-Etienne-de-Tinée
Tête de l'Autaret 2761m
Tête de Gorgias 2621m
Vallon de l'Ardon
Auron
Rocher du Pigeon 2743m
Roche Grande 2752m
Mont Triboulet 2578m
Isola
Entraunes
La chaîne de montagnes maralpines
la Tinée
Mont Mounier 2817m
Pra Pelet
Saint-Martin-d'Entraune
Vignols
Pétrujas
Châteauneuf-d'Entraunes
Sussis
Le Villars
Péone
Villeneuve-d'Entraunes
La Ribière
Falcon
Les Vallons
Valberg
Beuil
Villars
Roubion
Enaux
Le Bess
Sauze
Guillaumes
Bergians
le Cians
Villetalle basse
Villeplane
Pierlas
Saint-Martin
Daluis
Saint-Léger
Lieuche
Rigaud
Les Bergies
Auvare
le Var
N
0 1 5 km

Carte des reliefs



Relief

▲ Principaux sommets

Géologie et paysages

Une symphonie de roches en « mouvement »

Les sommets maralpins racontent une histoire géologique mouvementée, façonnée par des millions d'années de collisions tectoniques, d'érosion glaciaire et de mouvements alpins. Il y a environ 30 à 40 millions d'années, la poussée de la plaque africaine contre l'Eurasie a soulevé ces massifs, donnant naissance à une chaîne de montagnes où se mêlent roches métamorphiques (gneiss, schistes), calcaires jurassiques et flyschs plus tendres, témoins des anciens fonds marins. Les glaciations quaternaires ont ensuite sculpté ces reliefs, creusant des cirques, des vallées en auge (comme celles de la Tinée ou de la Vésubie) et des lacs d'altitude, tandis que les torrents et l'action du gel ont accentué les à-pics, les éboulis et les arêtes acérées qui caractérisent aujourd'hui les cimes emblématiques comme le Gelas ou la Bonette.

Les paysages actuels reflètent cette complexité géologique : des parois verticales de calcaire ou de gneiss dominent des vallons suspendus, tandis que les hauts plateaux, comme celui de Saint-Dalmas-le-Selvage, offrent des étendues plus douces, parsemées de lacs et de tourbières. Les minéraux (quartz, mica, amphiboles) scintillant dans les roches rappellent les pressions extrêmes subies en profondeur, et les marnes noires ou les schistes rouges ajoutent des teintes contrastées à ces décors minéraux. Plus bas, les moraines et les cônes de déjection témoignent du recul des glaciers, tandis que les alpages, les forêts de mélèzes et les pelouses rases colonisent les pentes, créant une mosaïque de milieux entre haute montagne et influences méditerranéennes. Ces reliefs tourmentés, où les cimes avoisinent souvent 3 000 mètres, offrent des panoramas grandioses, entre neiges persistantes, éboulis mobiles et vallées profondes, où chaque strate rocheuse raconte un chapitre de cette longue épopée géologique.



Les Ciappes de Fontanalbe et le mont Bégo (2872 m). © Parc national du Mercantour

Les roches cristallines à l'origine des sommets alpins

Les roches cristallines des sommets maralpins, issues des profondeurs de la croûte terrestre, sont les témoins d'une histoire géologique ancienne, remontant principalement à l'ère primaire, il y a 300 à 500 millions d'années. Ces roches, formées lors de l'orogenèse hercynienne, résultent de la transformation métamorphique de sédiments et de magmas sous l'effet de pressions et de températures extrêmes, lors de la collision des continents qui a donné naissance à la chaîne hercynienne, bien avant l'émergence des Alpes. Parmi elles, on trouve des gneiss, des micaschistes, des granites et des pegmatites, souvent riches en quartz, feldspaths et micas, qui confèrent aux paysages une minéralité caractéristique.

Dans les Alpes-Maritimes, ces roches cristallines affleurent principalement dans le massif de l'Argentera-Mercantour, où elles constituent l'ossature des hauts sommets (comme la cime du Gelas ou le mont Clapier). Entre la Cime du Malinvern et la Cime de Frémamorte, près d'Isola 2000, apparaît le granite. À sa périphérie sud-est affleure la formation détritique du Permien, composée de cailloutis fluviatiles cimentés en conglomérats, et surtout de fines poussières éoliennes déposées dans des lacs temporaires et transformées par compaction en grès ultrafins (pélites) verts ou violacés (Mont Bégo, Vallée des Merveilles). Dans le Mercantour, les gneiss et les micaschistes, souvent gris, bleutés ou argentés, dominent les hautes vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya, notamment autour de Saint-Étienne-de-Tinée, Isola ou Saorge. Ces roches, résistantes à l'érosion, dessinent des arêtes vives, des dômes rocheux et des cirques glaciaires, comme ceux du vallon de la Gordolasque ou de la Vallée des Merveilles. Leur texture feuilletée et leur composition minérale (avec des cristaux de feldspath ou de grenat visibles à l'œil nu) trahissent leur origine métamorphique.



L'Argentera en été depuis le Pas de l'Agnel. © Parc national du Mercantour

Les marnes noires

Les marnes noires, ces roches sédimentaires sombres et friables, sont parmi les témoins les plus marquants de l'histoire géologique des Alpes-Maritimes. Elles se sont déposées il y a environ 180 à 200 millions d'années, durant le Jurassique inférieur (Lias), une période où la région était recouverte par une mer peu profonde, propice à l'accumulation de boues riches en matière organique dans un milieu pauvre en oxygène. Ces dépôts, composés d'un mélange d'argile et de calcaire, doivent leur couleur noire à la présence de carbone organique et de pyrite, reflétant des conditions de sédimentation anaérobie qui ont préservé les restes de plancton et d'autres organismes marins.

Dans les sommets maralpins, les marnes noires affleurent spectaculairement dans plusieurs secteurs clés, où leur érosion rapide façonne des paysages chaotiques et des pentes instables. On les observe notamment près de Guillaumes, où elles alternent avec des bancs de grès rouges (les pélites rouges), créant un contraste saisissant entre les strates sombres et les teintes flamboyantes des grès permiens. Elles apparaissent aussi dans la haute vallée de la Tinée, autour de Saint-Étienne-de-Tinée et Auron, ainsi que dans certains vallons tributaires de la Vésubie, comme celui de la Madone de Fenestre, où elles forment des talus d'éboulis et des glissements de terrain caractéristiques. Plus à l'est, elles sont visibles dans le bassin de Peïra-Cava, près de l'Authion, où leur décomposition donne naissance à des sols argileux et instables, difficiles à stabiliser.

Ces roches, très sensibles à l'érosion, jouent un rôle majeur dans la morphologie des paysages : elles favorisent les éboulements, les ravines et les formes molles des reliefs, contrastant avec les parois abruptes des calcaires ou des gneiss voisins. Leur présence explique aussi la végétation clairsemée sur certains versants, où seuls les pins sylvestres, les genévriers ou les pelouses rases parviennent à s'accrocher.

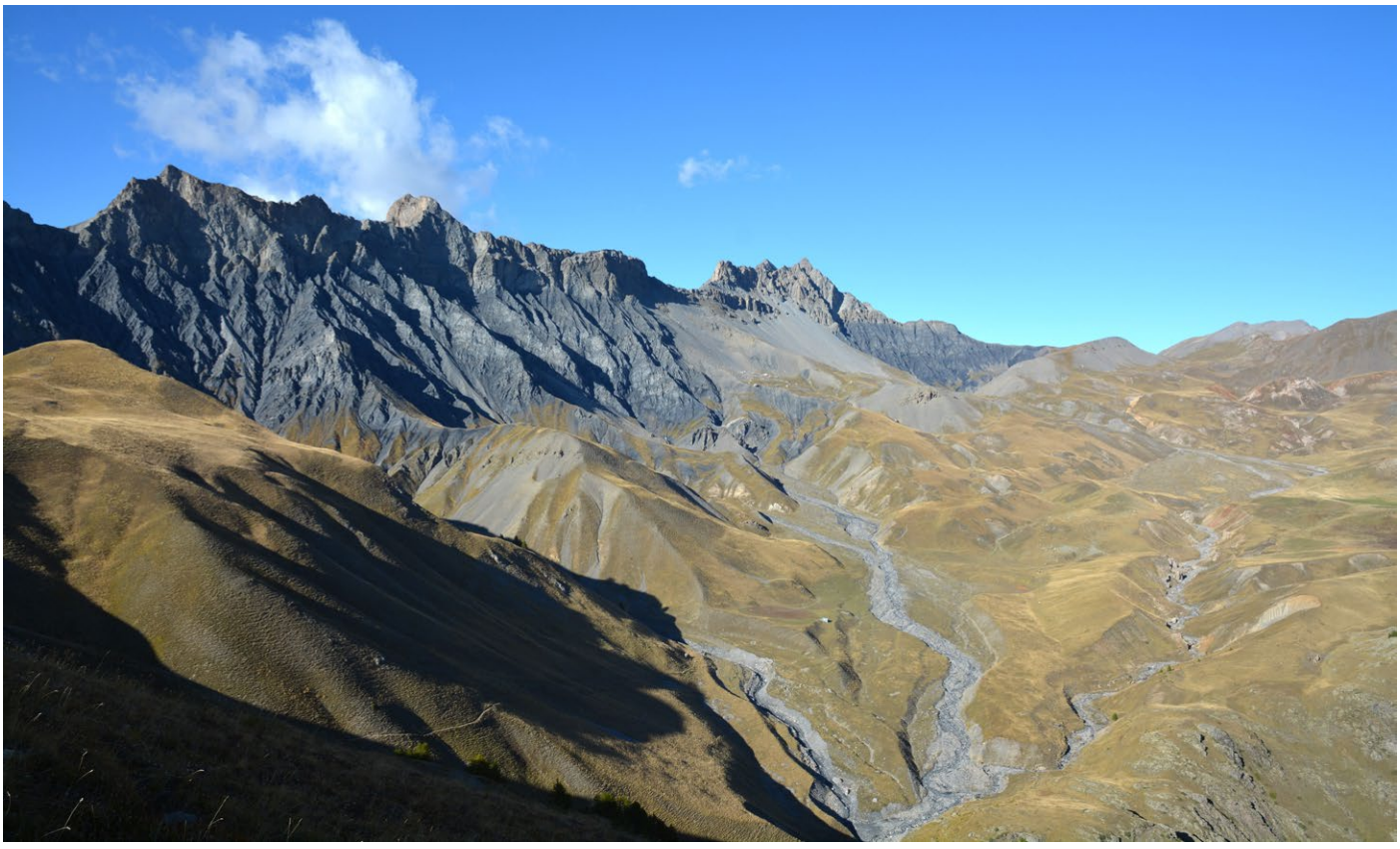

Vue sur le Salso Moreno. © Parc national du Mercantour

Les calcaires érodés autour de Roubion

Les falaises calcaires qui dominent les environs de Vignols et Roubion, dans la haute vallée de la Tinée, sont parmi les plus impressionnantes des Alpes-Maritimes, témoignant d'une histoire géologique remontant du Jurassique au Crétacé, il y a 120 à 200 millions d'années. À cette époque, la région était recouverte par une mer tropicale peu profonde, où s'accumulaient les dépôts de coquillages, coraux et micro-organismes, aujourd'hui transformés en calcaires massifs par la compaction et les mouvements tectoniques. Ces roches sédimentaires, souvent blanches ou gris clair, se distinguent par leur fracturation verticale et leur résistance relative à l'érosion, ce qui leur a permis de former des parois abruptes et des à-pics spectaculaires qui surplombent les vallons et les hameaux environnants.

Autour de Roubion et Vignols, les calcaires urgoniens (datés du Crétacé inférieur) constituent des barres rocheuses quasi verticales, entaillées par des diaclases et des fissures où s'accroche une végétation rase (pins de montagne, genévriers, lavandes) et des oiseaux rupicoles comme le tichodrome ou le vautour. Ces falaises, souvent découpées en dalles ou en corniches, sont le résultat de l'action combinée des glaciers quaternaires, qui ont sculpté les cirques, et de l'érosion karstique, qui a creusé des grottes, des avens et des lapiés dans le plateau calcaire environnant. Les gorges étroites et les reculs rocheux de ce secteur, offrent des panoramas grandioses, où les strates calcaires se détachent sur un fond de forêts et de pelouses d'altitude. Ces affleurements jouent aussi un rôle hydrologique majeur : les eaux de pluie s'infiltrent dans les fissures, alimentant des réseaux souterrains qui resurgissent plus bas sous forme de sources ou de résurgences, comme celles qui contribuent au débit de la Tinée. Cependant, leur perméabilité rend les sols superficiels souvent secs et caillouteux, limitant la végétation à des espèces adaptées à la sécheresse et aux conditions extrêmes.





Falaises calcaires au dessus de Vignols sur le chemin du plateau de Longon. © Parc national du Mercantour

Les grès d'Annot : un paysage singulier entre Haute-Tinée et Haut-Var

Les grès d'Annot, formations géologiques emblématiques des Alpes du Sud, s'étendent en une vaste nappe entre la haute vallée de la Tinée et le Haut-Var, marquant les paysages d'une empreinte unique, à la fois sauvage et poétique. Ces roches sédimentaires, datées de l'Éocène-Oligocène (il y a 30 à 50 millions d'années), se sont déposées dans un bassin marin profond, où des courants ont accumulé d'énormes quantités de sable, aujourd'hui cimenté en strates épaisses et friables. Leur couleur ocre à rougeâtre, due à la présence d'oxydes de fer, contraste avec les calcaires blancs et les roches cristallines sombres des massifs voisins, donnant naissance à des paysages aux teintes chaudes et aux formes tourmentées.

Entre Saint-Étienne-de-Tinée, Entraunes et Guillaumes, les grès d'Annot forment des falaises, des pyramides rocheuses et des chaos de blocs aux allures de badlands, sculptés par l'érosion différentielle. Les strates, parfois inclinées ou pliées, révèlent des figures de sédimentation (comme des figures de charge ou des laminations), témoins des courants anciens. Les pentes instables et les éboulis qui en découlent créent un relief chaotique, où se mêlent pitons rocheux, ravines et vallons encaissés. Ces paysages ruiniformes, comme ceux observables près de Péone, évoquent des déserts minéraux, tandis que les forêts de pins sylvestres et les landes à genévriers colonisent les zones moins abruptes.



Chemin dallé en pierres de grès d'Annot dans le vallon de Gorgias. © Parc national du Mercantour



Massif en grès d'Annot surplombant des plissements calcaires. Panorama qui permet de voir jusqu'à la Tête de l'Encombrette à gauche. © Parc national du Mercantour



Sentier aménagé avec des dalles de grès d'Annot sur une zone à éboulis dans le vallon de la Roche-Trouée. © Parc national du Mercantour



Chemin dallé, surélevé, réalisé lors des travaux de la RTM au début du XXe siècle en pierres de grès d'Annot dans le Massif de Sanguinière au dessus d'Estenc à Entraunes. © Parc national du Mercantour

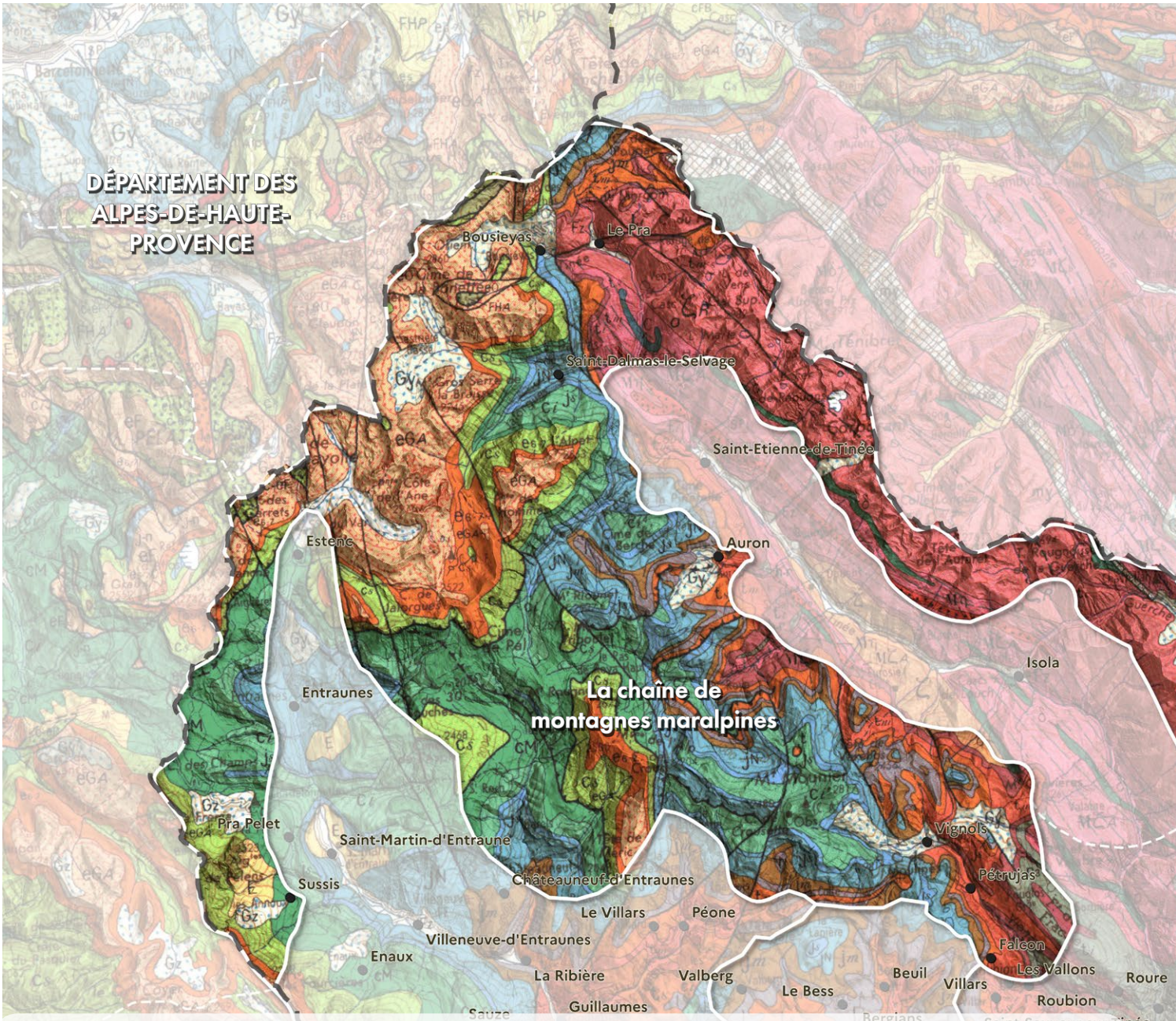

Eres géologiques de formation et roches principalement rencontrées

QUATERNAIRE

- Fz — Alluvions récentes des fonds de vallée
- E — Eboulis
- Gz — Reliefs glaciaires récents
- Gy — Reliefs glaciaires anciens

MÉTAMORPHISME
Terrains cristallins et cristallophylliens

TERTIAIRE

- eGA — Oligocène : grès d'Annot
- e-gF — Flysch noir, Grès d'Annot et flysch oligocène
- e6-7 / e0 — Eocène et Oligocène : calcaires à nummulites, Flysch paléogène
- em-s — Eocène : Marno-calcaires jaunâtres, calcaires nummulitique

SECONDAIRE

- c-s / cm / n - ci — Crétacé inférieur, moyen et supérieur : marno-calcaires, calcaires, calcaires argileux à silex, marnes noires, marnes schisteuses, grès verts, marnes grises
- jN — Jurassique supérieur : calcaires marmoréens, «Terres noires»
- j-s — Jurassique supérieur : calcaires marmoréens
- jm — Jurassique moyen : calcaires gris, jaunes, roux à silex
- l — Jurassique inférieur (Lias) : calcaires dolomitiques
- t-s / tm / ti — Trias inférieur, moyen et supérieur : Cargneules, Grès et quartzites, dolomites et calcaires, Pélites

PRIMAIRE

- r2-3 — Permien moyen et supérieur : Schistes rouges, grès, arkoze, pélites
- r1 — Permien : conglomérats, grès, arkoses et pélites

Carte de la géologie

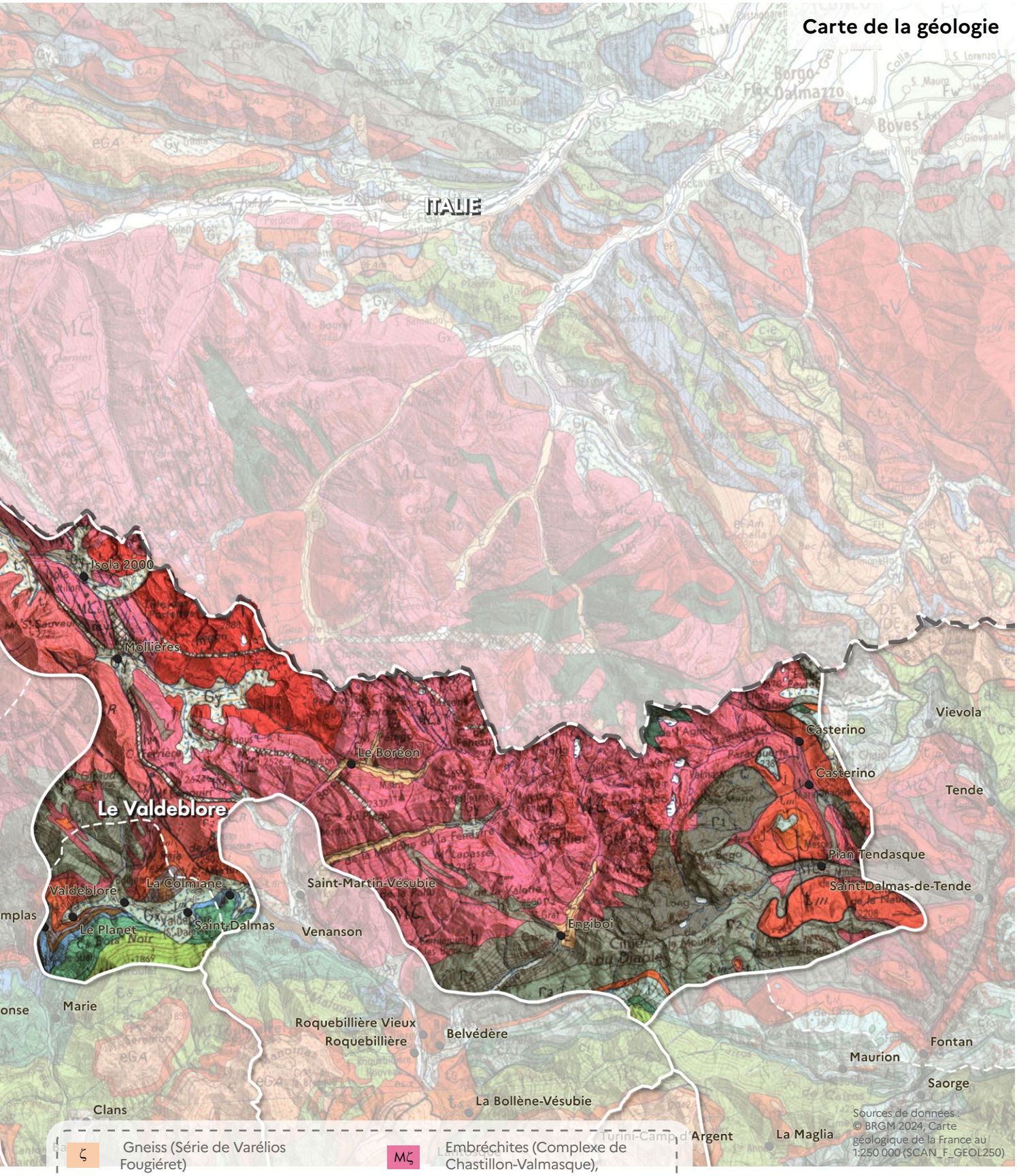

ζ	Gneiss (Série de Varélios Fougiéret)	Mζ	Embréchites (Complexe de Chastillon-Valmasque), Migmatites de Fenestre, Anatexites
MζA	Migmatites et amphibolites (Série d'Anelle-Valabres)	δ	Amphibolites
Mη	Diorite quartzique (Série d'Iglière)	mγ	Complexe de Malinvern-Argentera : Granite de l'Argentera
ζR	Migmatites alcalines (Complexe de la Tinée, Série de Rabuons)		

Hydrographie et paysages

Le château d'eau des Alpes-Martimes

Les sommets maralpins constituent le château d'eau des Alpes-Maritimes, un réservoir naturel où prennent naissance les principaux cours d'eau du département. C'est au pied de la cime de la Bonette que jaillit la Tinée, tandis que la Vésubie trouve sa source aux flancs du mont Gelas, le plus haut sommet des Alpes-Maritimes. Plus à l'ouest, le Var prend sa source sur les hauts plateaux d'Estenc, avant de s'engouffrer dans des gorges étroites, et à l'est, la Roya naît près du col de Tende, là où les eaux de fonte et les pluies orographiques s'écoulent vers la Méditerranée. Ces quatre fleuves côtiers, nourris par les neiges éternelles, les glaciers résiduels et les nappes souterraines, dessinent un réseau hydrographique vital, même si leurs hauts bassins versants offrent souvent l'image d'un paysage minéral et sec.

Les lacs d'altitude parsèment ces hautes vallées, au milieu des éboulis et des pelouses alpines. Ces étendues d'eau, alimentées par la fonte printanière, sont particulièrement présents dans la Vallée des Merveilles mais aussi sur tous les contreforts de la Tinée où les roches cristallines retiennent l'eau en surface. Elles contrastent avec l'aridité estivale des pentes rocheuses, où les torrents se réduisent parfois à un filet d'eau ou disparaissent sous les pierres. Pourtant, malgré cette apparente sécheresse, les sources karstiques et les résurgences, comme celles qui alimentent la Vésubie ou la Tinée, assurent un débit régulier, même en période de canicule.

Ce contraste saisissant entre abondance et rareté s'explique par la géologie complexe de ces massifs : les roches cristallines (gneiss, granites) laissent peu s'infiltrer l'eau, qui ruisselle en cascades, forme des lacs ou s'évapore sous le soleil ardent, tandis que les zones calcaires, plus perméables, stockent l'eau dans des réseaux souterrains avant de la restituer en aval. Ainsi, les hautes vallées, bien que semblant désertiques, jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau de toute la région, des alpages aux agglomérations côtières.



Les lacs de Ténibre sur les hauteurs de Saint-Étienne-de-Tinée. © Parc national du Mercantour



Le lac Petit en été, premier des lacs de Millefonts. © Parc national du Mercantour

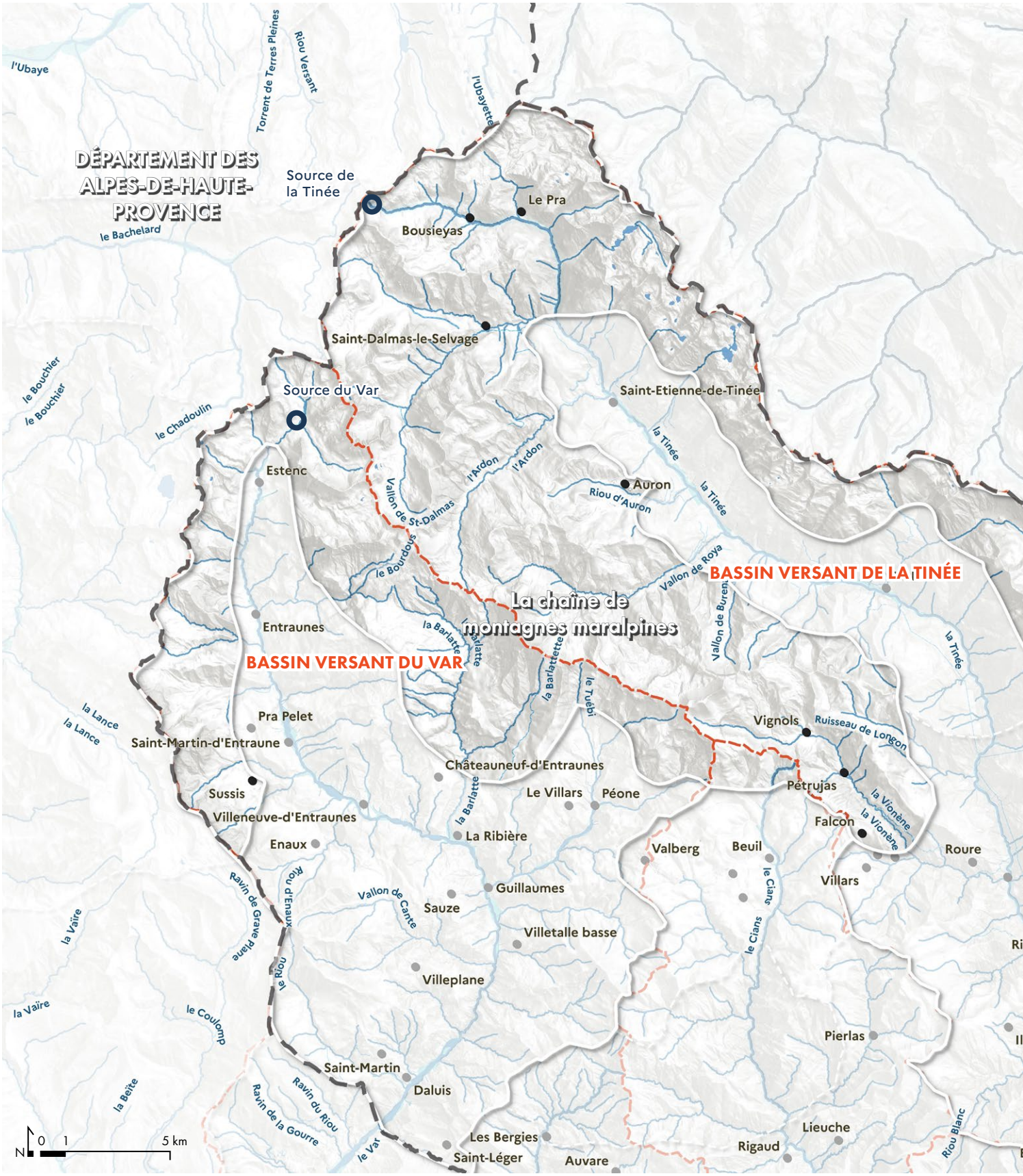
DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
BASSIN VERSANT DE LA TINÉE
BASSIN VERSANT DU VAR
La chaîne de montagnes maralpines
Source de la Tinée
Source du Var
Le Pra
Bousieyas
Saint-Dalmas-le-Selvage
Saint-Etienne-de-Tinée
Auron
Estenc
Entraunes
Pra Pelet
Saint-Martin-d'Entraune
Sussis
Villeneuve-d'Entraunes
Enaux
Châteauneuf-d'Entraunes
Le Villars
Péone
La Ribière
Guillaumes
Sauze
Villetalle basse
Villeplane
Saint-Martin
Daluis
Les Bergies
Saint-Léger
Auvare
Vignols
Pétrujas
Falcon
Valberg
Beuil
Villars
Roure
Pierlas
Lieuche
Rigaud
l'Ubaye
Torrent de Terres Pleines
Riou Versant
l'Ubayette
le Bachelard
le Bouchier
le Chadoulin
l'Ardon
Vallon de St-Dalmas
le Bourdous
la Barlatte
la Barlattette
le Tuébi
la Tinée
Riou d'Auron
Vallon de Roya
Vallon de Bureni
Ruisseau de Longon
la Vionène
la Lance
la Vaïre
Ravin de Grave Plane
Riou d'Enaux
le Riou
Vallon de Cante
le Cians
le Coulomp
la Béite
Ravin du Riou
Ravin de la Gourre
le Var
Riou Blanc
0 1 5 km
N

Carte de l'hydrographie

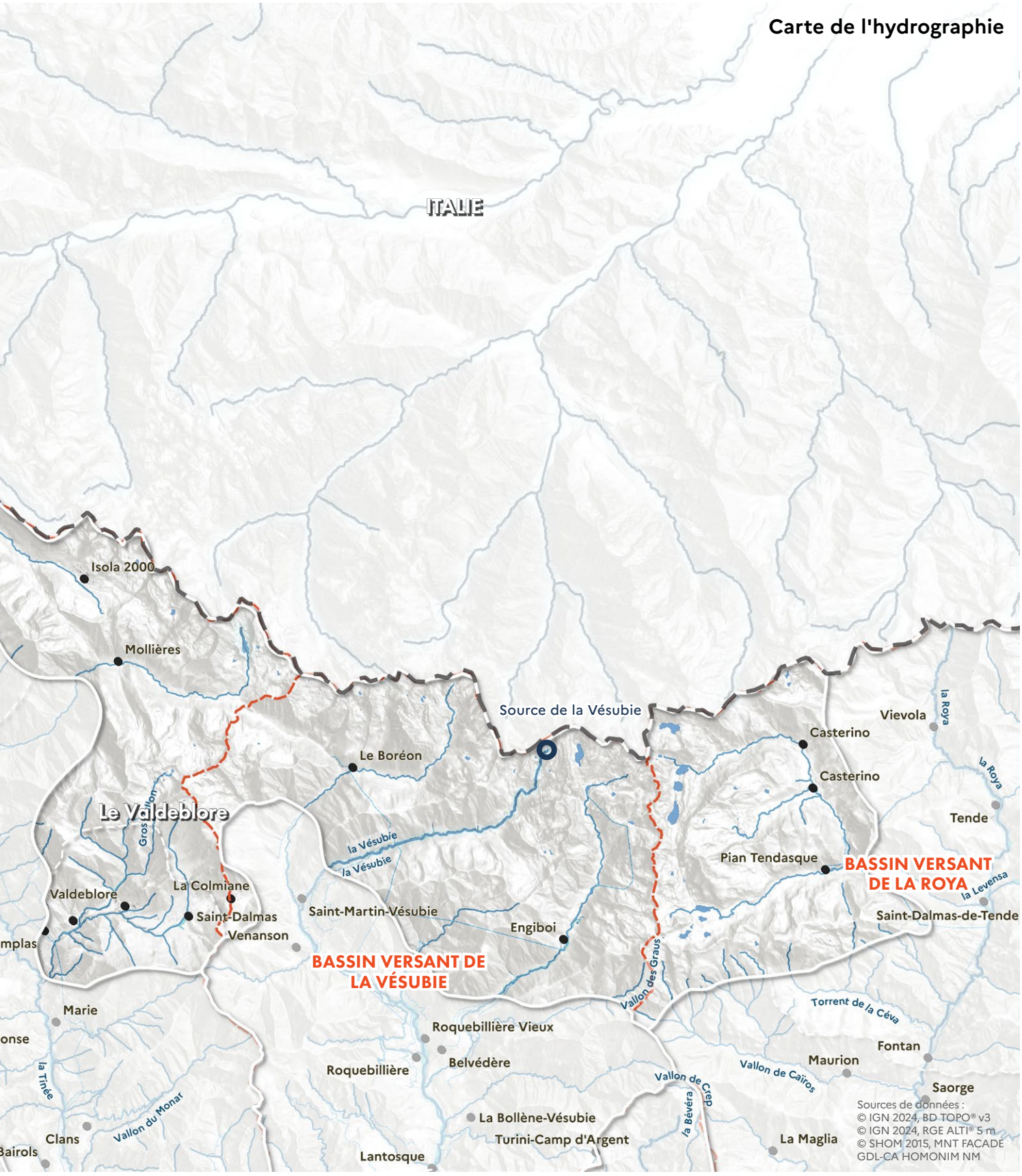

Eaux superficielles

- Principaux cours d'eau
- Canaux et conduites forcées
- Plans d'eau

Zones inondables

- Lit majeur

Limites hydrographiques

- Limite de bassin versant

Milieux naturels et paysages

Une mosaïque de milieux naturels d'une richesse exceptionnelle



Versants couverts de mélèzes aux abords de Saint-Dalmas-le-Selvage. L'ubac se présente avec un mélange de conifères.
© Parc national du Mercantour

Les paysages naturels ouverts

Les milieux rocheux, dominés par des falaises, des éboulis et des parois verticales, constituent l'un des réservoirs de biodiversité les plus précieux du massif. Ces espaces inhospitaliers, peu accessibles, abritent une flore patrimoniale adaptée aux conditions extrêmes, comme la saxifrage à fleurs nombreuses ou des espèces endémiques strictes, telles que la gentiane de Ligurie. Bien que peu menacés par l'activité humaine, ces habitats restent fragiles, notamment face aux dégradations liées au pâturage intensif ou aux changements climatiques.

Plus bas, les mosaïques de landes et de pelouses d'alpage, ponctuées de rhododendrons et de mélèzes, composent des paysages emblématiques du Mercantour.

Ces étendues ouvertes, façonnées par des siècles de pastoralisme, sont aujourd'hui menacées par un double phénomène : une pression ponctuellement trop forte en haute altitude, qui appauvrit les sols, et un abandon des pratiques traditionnelles dans les zones moins accessibles en basse altitude, favorisant l'embroussaillement et la perte de diversité floristique.

Les pelouses calcaires sèches, situées sur les sols les plus maigres, accueillent une végétation rare et spécialisée, incluant des orchidées et d'autres espèces à fort enjeu de conservation. Leur équilibre délicat dépend du maintien d'un pâturage raisonné, sans lequel elles risquent de disparaître sous les ligneux et les broussailles.

Les forêts des sommets maralpins

Les vieilles forêts, ou forêts anciennes, se distinguent par leur continuité boisée depuis plus de trois siècles. Ces écosystèmes matures, souvent composés d'épicéas, de sapins ou de hêtres en limite d'altitude, abritent une biodiversité incomparable : mousses rares, fougères, champignons symbiotiques et une faune discrète comme les insectes saproxyliques, dépendants des arbres morts et des bois senescents. On les trouve principalement dans les ravins humides, les versants nord ou les hautes vallées, où l'absence d'exploitation a permis le développement d'une structure complexe, avec des arbres pluriséculaires et des strates végétales superposées. Leur lente évolution en fait des réservoirs de vie, mais aussi des milieux extrêmement vulnérables, sensibles aux perturbations comme les tempêtes ou les changements climatiques.

Les forêts de mélèzes, reconnaissables à leur feuillage doré en automne, occupent quant à elles les étages subalpins, entre 1 500 et 2 200 mètres. Ces peuplements clairsemés, souvent mêlés à des landes à rhododendrons ou à des pins cembros, offrent un habitat privilégié pour le tétras-lyre et d'autres espèces inféodées aux milieux ouverts. Le mélèze, seul conifère à feuilles caduques des Alpes, supporte les hivers rigoureux et les sols pauvres, tout en permettant à la lumière de pénétrer, favorisant ainsi une flore diversifiée en sous-bois. Ces forêts, traditionnellement exploitées pour leur bois résistant, sont aujourd'hui protégées dans le cœur du parc, où elles jouent un rôle clé dans la stabilisation des sols et l'accueil de la faune.

Les forêts de conifères (sapins, épicéas, pins sylvestres ou pins cembros) dominent les versants frais et les ubacs, formant des massifs denses qui couvrent une grande partie des pentes montagneuses. Les sapinières, souvent situées entre 1 000 et 1 800 mètres, créent un microclimat humide propice aux lichens et aux bryophytes, tandis que les pinèdes, plus résistantes à la sécheresse, colonisent les versants ensoleillés et les crêtes ventées. Les pins cembros, ou aroles, poussant à plus haute altitude, marquent la limite de la forêt et forment des peuplements clairs en compagnie des mélèzes et des sorbiers. Ces forêts de conifères, bien que moins diversifiées que les vieilles forêts, constituent des refuges essentiels pour de nombreuses espèces et participent à la protection contre les avalanches et l'érosion.

Les milieux humides

Les 79 lacs de montagne et les mares d'altitude du Mercantour sont des joyaux écologiques, abritant des populations uniques d'invertébrés, dont certains sont endémiques aux Alpes du Sud. Pourtant, ces milieux aquatiques subissent les conséquences des alevinages intensifs, des aménagements hydroélectriques et de la pollution organique liée aux troupeaux. Leur préservation passe par une gestion concertée, visant à restaurer leur naturalité tout en conciliant les usages pastoraux et touristiques. De même, les torrents et leurs cortèges faunistiques (truites fario méditerranéennes, écrevisses à pattes blanches, libellules rares) dépendent de la continuité écologique des bassins versants, trop souvent fragmentée par des barrages ou des dérivations.

Les zones humides et tourbières d'altitude, véritables oasis de vie dans un environnement parfois aride, concentrent une biodiversité exceptionnelle, notamment parmi les amphibiens et les invertébrés. Avec 162 tourbières et 420 sources recensées, ces milieux, sensibles aux piétinements et aux travaux mal adaptés, font l'objet d'une attention particulière dans la charte du parc. Enfin, les cavités naturelles, grottes et ruines, abritent des espèces discrètes comme le spélerpès, un amphibien endémique, ou les chauves-souris, dont 26 espèces (sur les 34 présentes en France) trouvent refuge dans le Mercantour. Leur protection implique de limiter les dérangements, tout en sensibilisant les randonneurs et les spéléologues à leur fragilité.

La flore du Mercantour est d'une diversité remarquable : on y recense près de 2 000 espèces végétales, dont 234 sont considérées comme patrimoniales, protégées ou menacées. Cette richesse s'explique par la position charnière du massif, où se croisent des influences alpines, méditerranéennes et même continentales. En quelques kilomètres, les étages de végétation se succèdent, des forêts de chênes verts aux pelouses alpines, en passant par les landes à genévriers et les éboulis colonisés par des plantes pionnières.

Côté faune, le Mercantour se distingue par un fort endémisme et une influence méditerranéenne prononcée. Les insectes, avec près de 4 000 espèces inventoriées, dominent cette biodiversité, parmi lesquels des libellules rares et des papillons protégés. Les mammifères ne sont pas en reste : le bouquetin des Alpes, réintroduit avec succès, arpente les crêtes rocheuses, tandis que le loup, revenu naturellement des Abruzzes dans les années 1990, joue un rôle écologique majeur, bien que sa coexistence avec le pastoralisme reste un défi complexe. Le chamois, le mouflon et le cerf élaphe (ce dernier réintroduit au XXe siècle) animent les milieux ouverts, tandis que les rapaces comme l'aigle royal et le gypaète barbu (dont la réintroduction est un succès international) survolent les vallées. Les galliformes (lagopède alpin, tétras-lyre) et les reptiles, comme le lézard ocellé, complètent ce tableau faunistique, témoignant de la vitalité des écosystèmes.

Les paysages naturels des sommets maralpins sont ainsi le fruit d'une histoire longue, où nature sauvage et activités humaines se sont entremêlées. Aujourd'hui, leur préservation repose sur un équilibre subtil entre protection stricte, gestion durable et valorisation patrimoniale.



Zone humide sur l'alpage de Sallevieille en Haute-Tinée.
© Parc national du Mercantour



Zone humide de la sagne de Gialorgues à 2180m d'altitude.
© Parc national du Mercantour



Linaigrettes près du lac de la Grande Cayolle.
© Parc national du Mercantour



Zone humide dans le vallon de Chastillon, à Isola 2000.
© Parc national du Mercantour



Lac noir. Vallée de la Valmasque.
© Parc national du Mercantour



Un femelle chamois et son petit s'abreuvant au bord du lac de Trécolpas. © Parc national du Mercantour

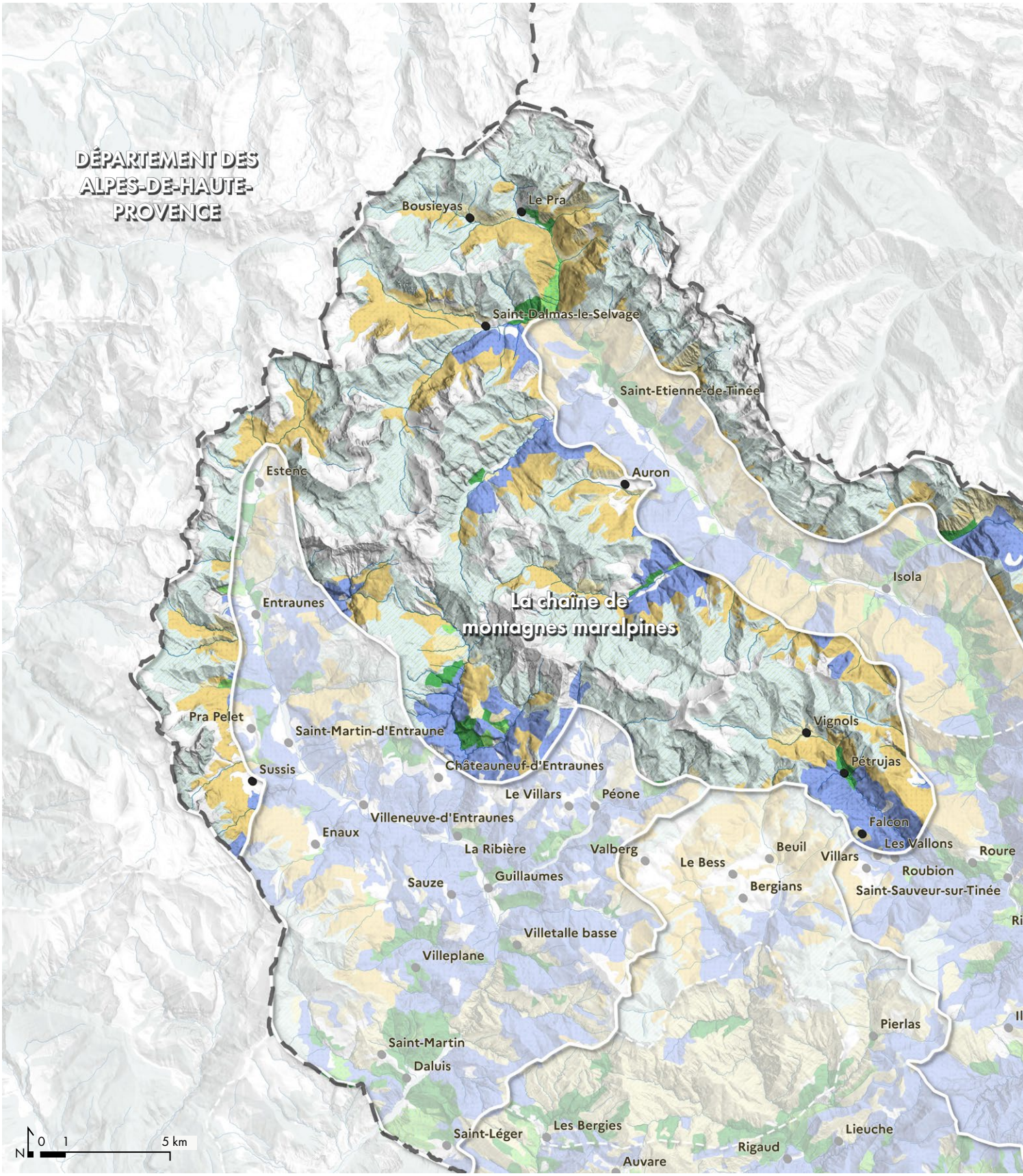
DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Bousieyas
Le Pra
Saint-Dalmas-le-Selvage
Saint-Etienne-de-Tinée
Estenc
Auron
Isola
Entraunes
La chaîne de montagnes maralpines
Pra Pelet
Saint-Martin-d'Entraune
Vignols
Châteauneuf-d'Entraunes
Pétrujas
Sussis
Le Villars
Péone
Villeneuve-d'Entraunes
Falcon
Enaux
La Ribière
Valberg
Beuil
Les Vallons
Roure
Le Bess
Villars
Roubion
Guillaumes
Sauze
Bergians
Saint-Sauveur-sur-Tinée
Villetalle basse
Villeplane
Pierlas
Saint-Martin
Daluis
Les Bergies
Lieuche
Saint-Léger
Rigaud
Auvare
0 1 5 km
N

Carte de la végétation et des milieux naturels

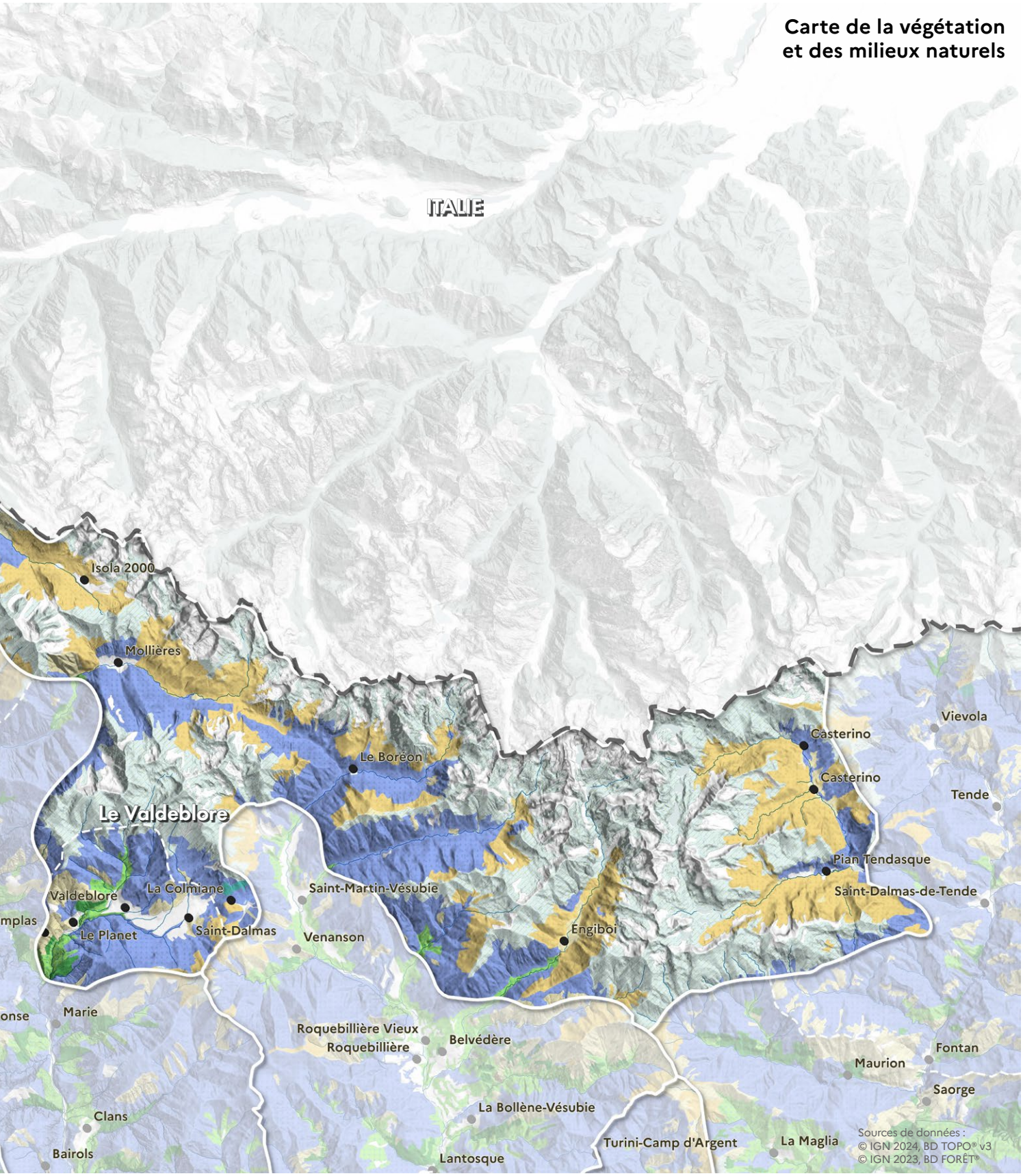

Étage Alpin

- Milieux rocheux
- Pelouse et lande alpines

Étage Subalpin

- Boisement lâche de mélèzes

Étage montagnard

- Boisement de conifères (principalement Sapin-Epicéa, Pin sylvestre, Pin noir)
- Boisement de feuillus

Agriculture et paysages

L'agropastoralisme entre alpages et vallées

Les sommets maralpins, au cœur du parc national du Mercantour, offrent un paysage agricole et pastoral façonné par des siècles d'activités humaines et une géographie exigeante. Ici, l'agriculture ne se résume pas à une simple exploitation économique, mais constitue un pilier essentiel de la préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages emblématiques qui font l'identité du massif. Entre 1 000 et 2 800 mètres d'altitude, les alpages, les prairies d'altitude dessinent une mosaïque de milieux.

L'élevage extensif, principalement ovin et bovin, domine le paysage agro-pastoral du Mercantour. Près de 56 % du territoire du parc est utilisé pour le pâturage, une activité qui a sculpté les paysages et maintenu des milieux ouverts essentiels à la diversité écologique. Les alpages d'altitude, comme ceux de la Vésubie, de la Tinée ou de la Roya, sont pleinement exploités chaque été par des troupeaux transhumants, venus parfois de régions éloignées comme la Provence, le Var ou même l'Italie. Ces migrations saisonnières, qui animent les vallées de juin à septembre, perpétuent une tradition millénaire, tout en entretenant des écosystèmes qui, sans cette présence, se refermeraient sous les landes et les forêts. Pourtant, ce système pastoral, bien que vital, est aujourd'hui confronté à des défis majeurs : le vieillissement des éleveurs, la rareté de la main-d'œuvre, et la prédation du loup, qui a recolonisé naturellement le massif dans les années 1990. Si les mesures de protection des troupeaux se développent (avec 50 % des unités pastorales contractualisées), la cohabitation entre pastoralisme et grands prédateurs reste un sujet de tension, nécessitant des solutions innovantes et concertées.

En basse et moyenne altitude, les exploitations agricoles sédentaires jouent un rôle clé dans le maintien des paysages et de la vie locale. Bien que leur nombre ait chuté de 40 % entre 1988 et 2000, une légère reprise s'observe depuis les années 2000, portée par de jeunes installateurs et des projets collectifs. Ces fermes familiales, souvent de petite taille, se consacrent à l'élevage (ovins, bovins, caprins), mais aussi à des productions à haute valeur ajoutée comme le maraîchage, l'arboriculture ou l'apiculture, qui profitent des microclimats méditerranéens des vallées basses. Pourtant, malgré un potentiel fort (châtaignes d'Isola, tome de la Brigue, agneaux des estives), les filières locales peinent à se structurer, faute de volumes suffisants et de circuits de commercialisation adaptés. Les labels de qualité restent peu nombreux, alors que la demande en produits locaux ne cesse de croître, notamment de la part des touristes et des résidents secondaires.

Les paysages agricoles du Mercantour sont aussi menacés par la déprise. Dans les fonds de vallée et les zones intermédiaires, l'abandon des terres entraîne une fermeture des milieux, au détriment des pelouses sèches, des prairies fleuries. Cette évolution risque de faire disparaître des savoir-faire traditionnels et des écosystèmes uniques, comme les tourbières ou les zones humides liées aux pratiques agro-pastorales. Pour inverser cette tendance, le parc national mise sur des mesures agro-environnementales, des contrats de gestion et des projets collectifs, comme les groupements pastoraux, qui permettent une gestion plus durable des espaces partagés.

Enfin, l'agriculture maralpine est indissociable de la qualité des paysages et du patrimoine culturel du Mercantour. Les alpages, les murets de pierre sèche, les cabanes pastorales (dont 80 % nécessitent une réhabilitation) et les canaux d'irrigation traditionnels sont autant de témoins d'une histoire rurale vivante. Leur entretien est essentiel pour conserver non seulement la biodiversité, mais aussi l'âme de ces vallées. Face à ces enjeux, la charte du parc souligne la nécessité de renforcer les filières locales, de valoriser les produits d'exception, et de soutenir les initiatives qui allient préservation et développement économique. L'agrotourisme, les circuits courts et les démarches collectives (comme les AMAP ou les marchés de producteurs) apparaissent comme des pistes prometteuses pour redonner vie à une agriculture résiliente, capable de réconcilier tradition et innovation, tout en garantissant la pérennité des paysages qui font la renommée des Alpes-Maritimes.



Troupeau de l'alpage de la vacherie de Roubion en fond de Mounier. © Parc national du Mercantour

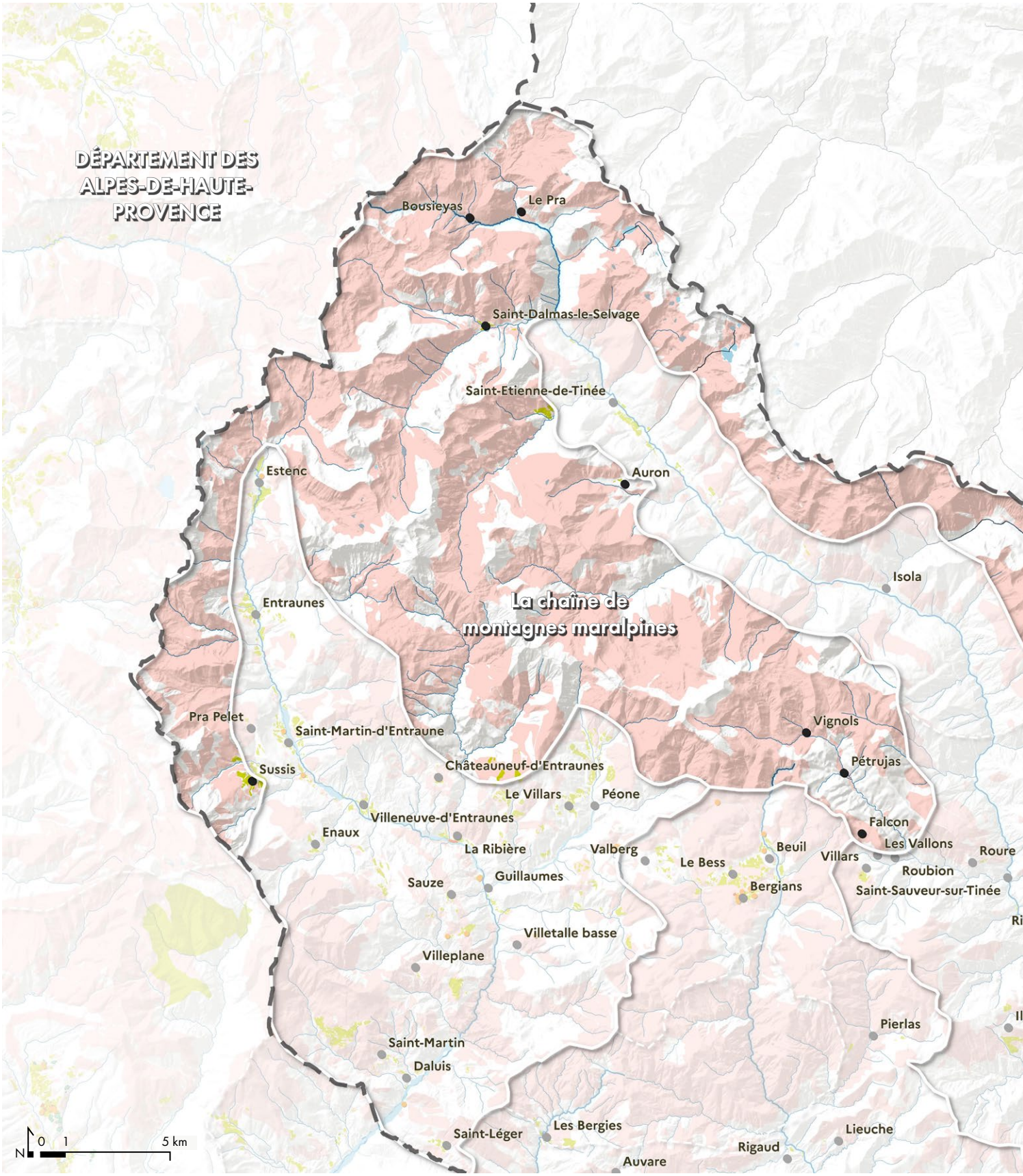

Fondements du grand ensemble de paysage

Carte de l'agriculture

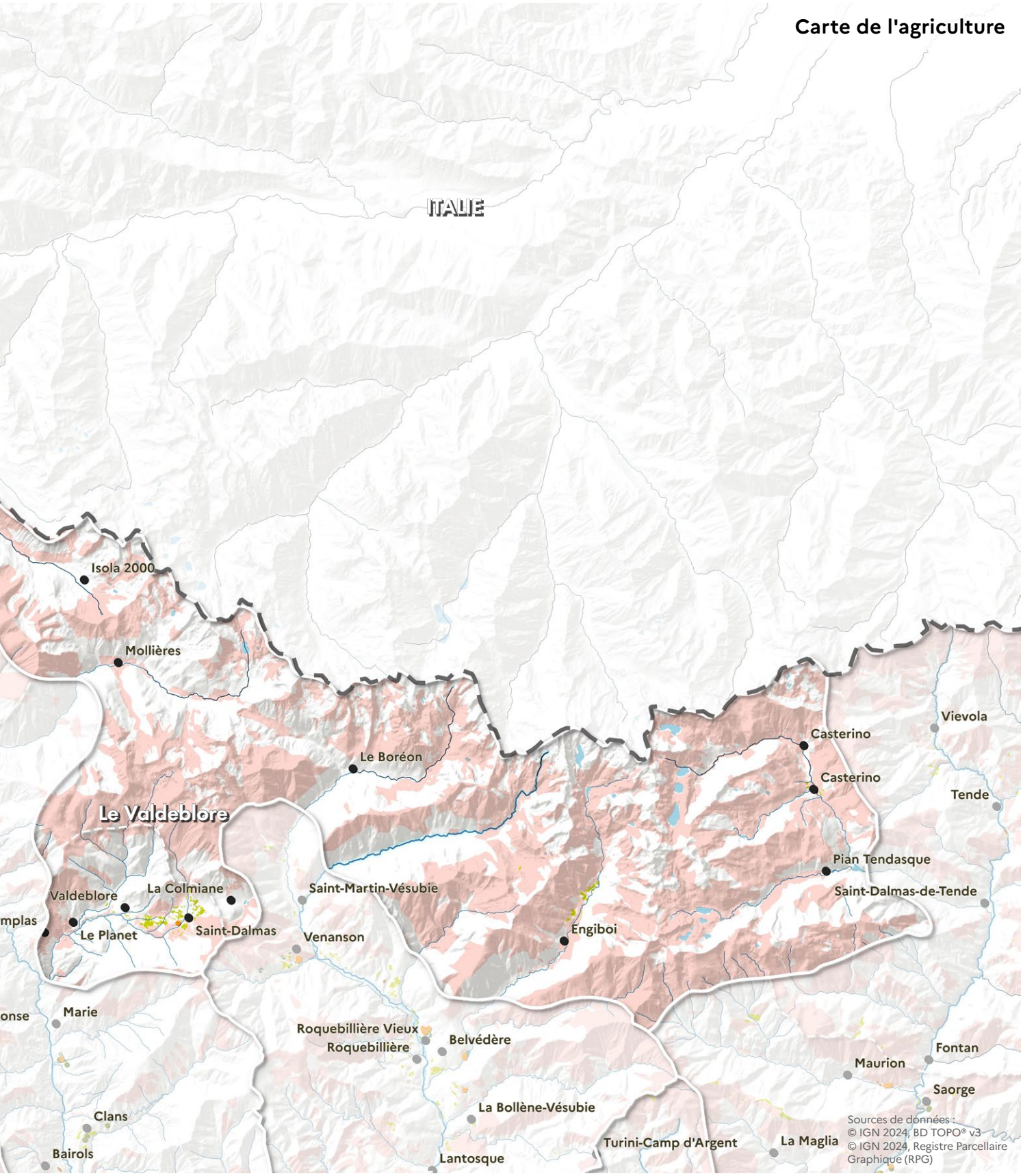

Élevage

- Estives
- Prairies et fourrage

Urbanisation et paysages

Entre stations de montagne et villages traditionnels

Au cœur du parc national du Mercantour, l'urbanisation reste limitée et encadrée, mais elle s'est développée de manière ciblée autour des stations de montagne, des villages d'altitude et de quelques hameaux.

Isola 2000, perchée à 2 000 mètres d'altitude dans une vallée affluente de la Tinée, constitue l'une des stations les plus emblématiques du territoire. Développée à partir des années 1970, elle a profondément transformé un site alpin jusque-là peu aménagé pour devenir un pôle touristique majeur, associant hébergements, remontées mécaniques et domaines skiables sur les versants nord.

Son urbanisme reflète les principes d'aménagement de cette période, marqués par la recherche de capacité d'accueil, de fonctionnalité et d'accessibilité au domaine skiable. Implantés dans la pente afin de répondre aux contraintes topographiques, les ensembles bâtis présentent des volumes importants et une architecture caractéristique des stations des Alpes des années 1970.

Cette organisation contraste avec les formes architecturales des villages traditionnels de la vallée, fondés sur l'usage de matériaux locaux et une implantation plus compacte.

L'organisation des espaces publics est principalement orientée vers la desserte des hébergements et l'accès aux équipements touristiques. Cette configuration laisse une place relativement limitée aux espaces de rencontre et de convivialité qui structurent habituellement les centres villageois, tels que les places, les ruelles ou les espaces publics ombragés.

Non loin de là, Auron se déploie entre 1 600 et 2 450 mètres d'altitude, lovée dans un cirque glaciaire aux pentes adoucies par un replat naturel. Son développement s'est articulé autour d'un village de montagne préexistant. Les bâtiments, étagés le long des courbes du relief, évitent l'effet de masse caractéristique des stations des années 1970. Des places ouvertes, bordées de commerces et de terrasses, offrent des points de rencontre où la vie sociale peut s'affirmer. Ces espaces dégagés offrent les panoramas des cimes environnantes. La présence du végétal renforce cette harmonie. Auron a préservé une trame verte : des arbres, épicéas et mélèzes pour la plupart, ponctuent les rues, ombragent les places et s'insinuent entre les immeubles, adoucissant les lignes des constructions.



Panorama observable depuis une rue d'Auron.



Vue générale d'Isola 2000 sur les pentes du vallon de Chastillon.

En dehors des stations, l'urbanisation se concentre dans les villages d'altitude, où l'architecture traditionnelle (maisons de pierre, toits de lauzes, ruelles étroites) côtoie des constructions plus récentes. Valdeblore-Saint-Dalmas, incarne cette cohabitation entre patrimoine et extensions récentes. Le bourg historique, avec ses maisons de pierre serrées les unes contre les autres, conserve un charme authentique. Autour, les chalets et les maisons ont gagné les pentes sur d'anciennes terrasses cultivées, modifiant les paysages agricoles. Si le paysage conserve globalement de grandes qualités, l'étalement urbain s'est réalisé en grande partie sur les anciennes terres agricoles.

L'urbanisation dans les sommets maralpins reste globalement maîtrisée, grâce à la charte du parc national du Mercantour, qui encadre strictement les constructions et promeut une intégration paysagère. Face à ces enjeux, les acteurs locaux et le parc travaillent à valoriser un tourisme durable, à réhabiliter le bâti traditionnel, et à limiter l'empreinte des infrastructures, pour que ces paysages d'exception restent à la fois accueillants et préservés.



Valdeblore depuis la route de la Vésubie (M2565).



Église Saint-Dalmas de Saint-Dalmas-le-Selvage et le Serre de la Baïssa en arrière plan.



Maisons traditionnelles de Saint-Dalmas-le-Selvage, couvertes d'une toiture à deux pans et bardeaux de bois.



Hameau de Bousiéyas, col des Fourches, cime de Pelousette et Salso Moreno en arrière plan. © Parc national du Mercantour

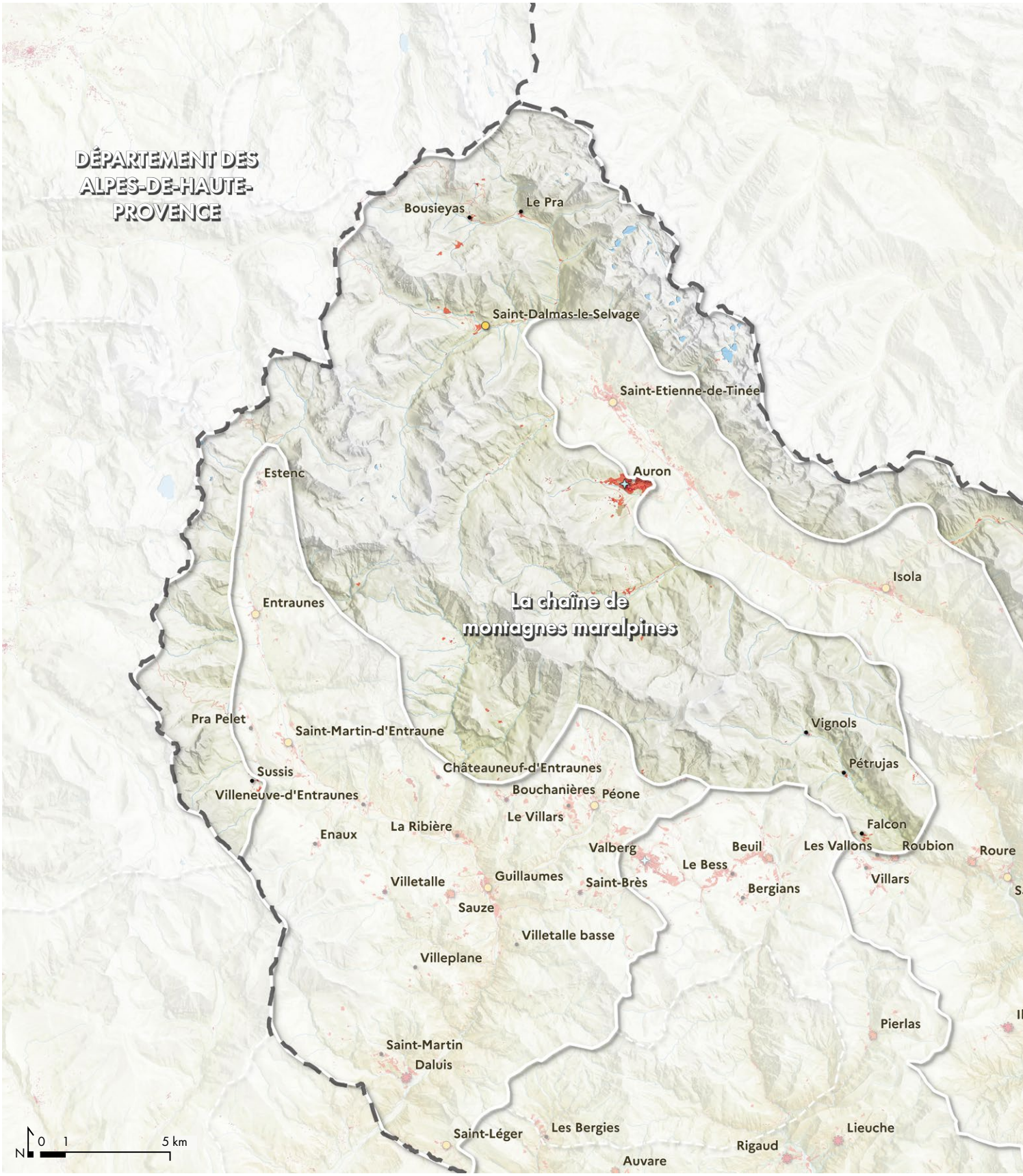
DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Bousieyas
Le Pra
Saint-Dalmas-le-Selvage
Saint-Etienne-de-Tinée
Auron
Estenc
Isola
Entraunes
La chaîne de montagnes maralpines
Pra Pelet
Saint-Martin-d'Entraune
Vignols
Pétrujas
Châteauneuf-d'Entraunes
Sussis
Bouchanières
Péone
Villeneuve-d'Entraunes
Le Villars
Falcon
La Ribière
Enaux
Valberg
Beuil
Les Vallons
Roubion
Roure
Le Bess
Villetalle
Guillaumes
Saint-Brès
Bergians
Villars
Sauze
Villetalle basse
Villeplane
Pierlas
Saint-Martin
Daluis
Saint-Léger
Les Bergies
Lieuche
Rigaud
Auvare
N
0
1
5 km

Carte de l'urbanisation



Typologie d'implantation des villes et villages

- Village de plaine ou de vallée
- Village perché
- Station de montagne

Zones artificialisées

- Agglomération

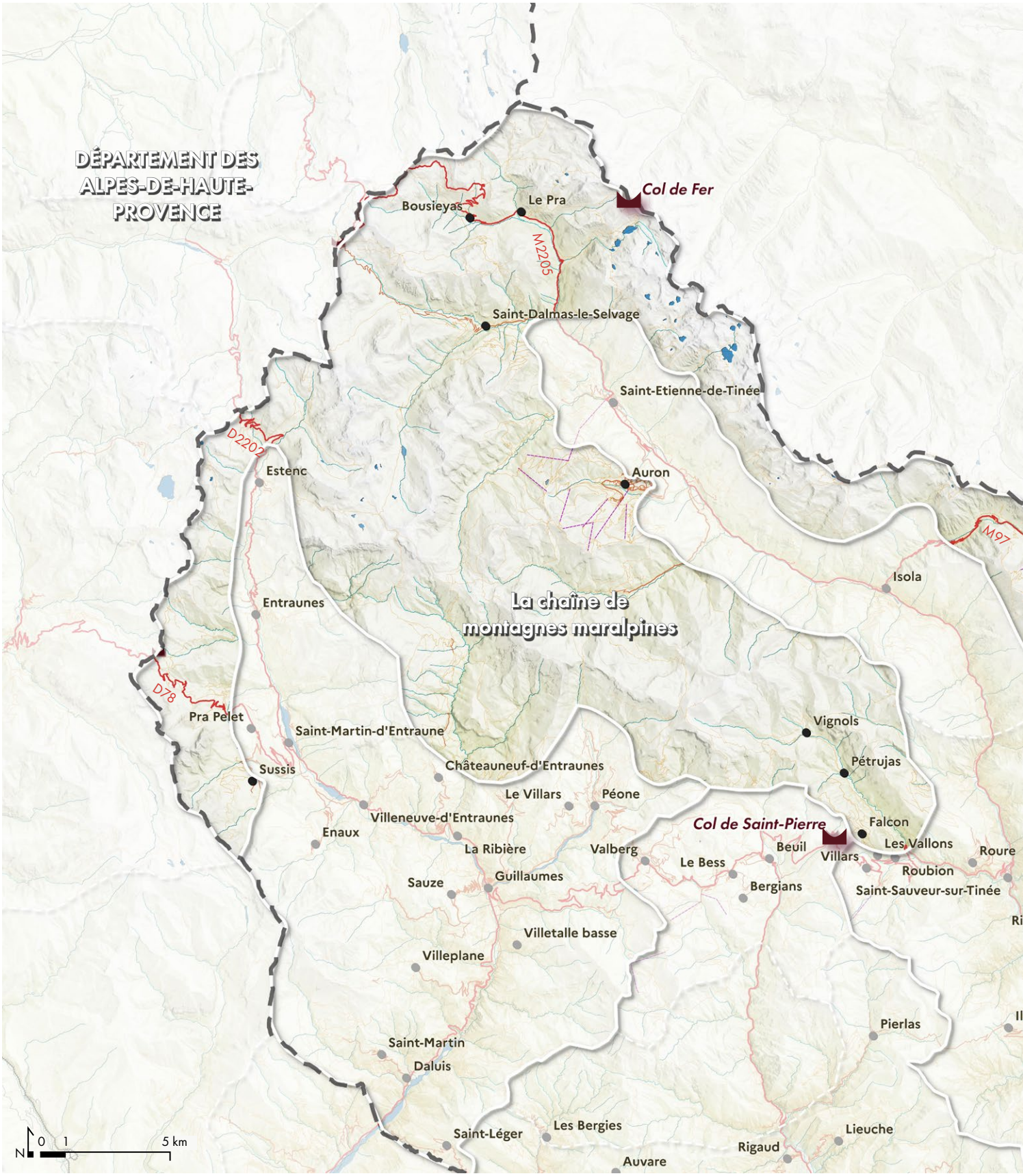

Routes et paysages

De rares routes qui mènent aux stations de ski et traversent les cols

Carte des infrastructures de transport



Train

- Ligne ferroviaire

Transports touristiques

- Transport par câble

Routes

- Routes principales
- Routes importantes
- Routes secondaires

Chemins et sentiers

- Chemins agricoles
- Sentiers piétons

Unité de paysage n°1.1

La chaîne des montagnes maralpines

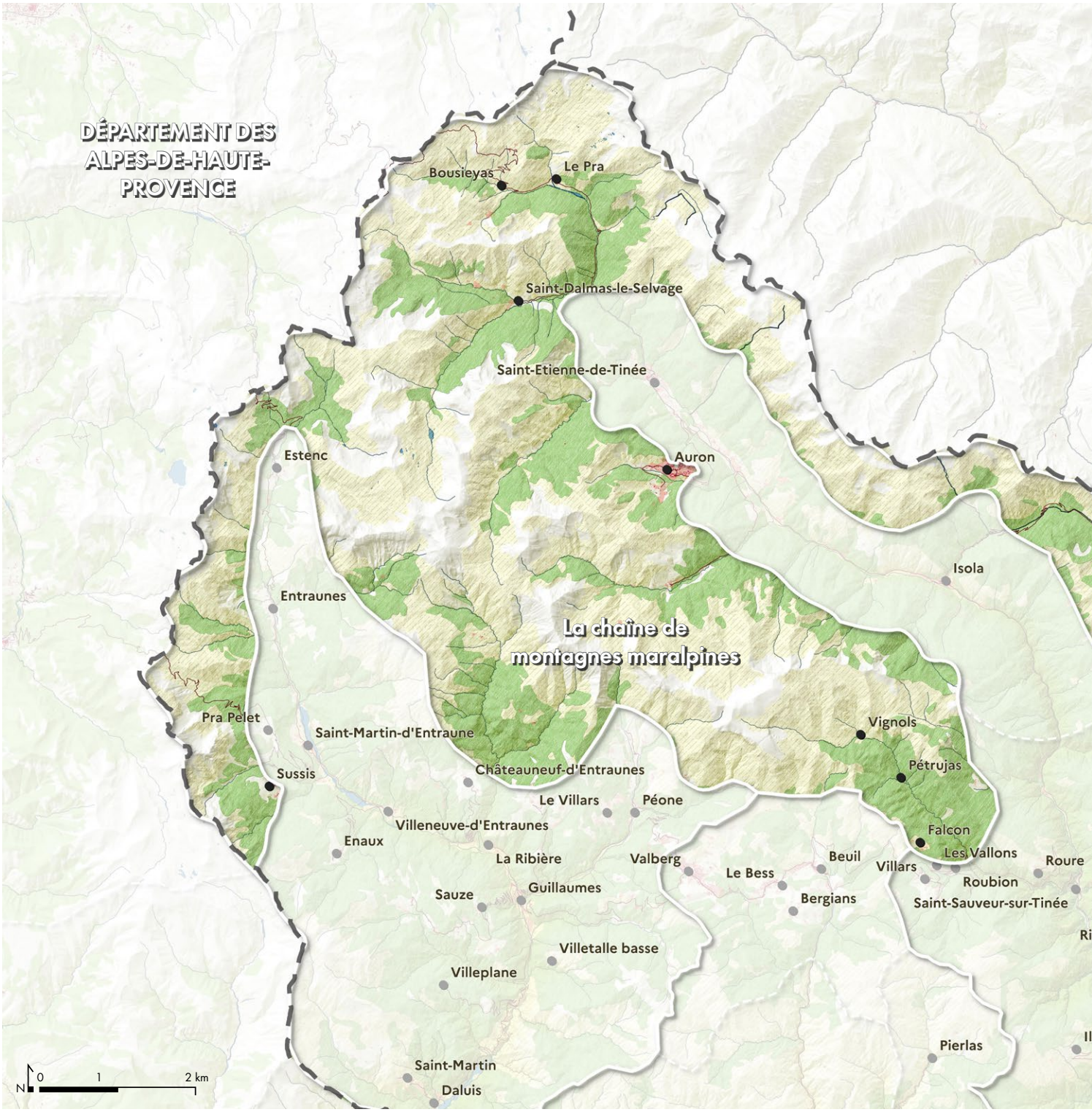

Caractéristiques de l'unité de paysage

Communes concernées :
Belvédère (Engiboi), Beuil, Châteauneuf-d'Entraunes, Entraunes (Estenc), Fontan, Guillaumes, Isola (Isola 2000), Péone, Rimplas, Roubion (Vignols, Prétrujas, Falcon), Roure, Saint-Dalmas-le-Selvage (Bousieyas), Saint-Etienne-de-Tinée (Le Pra, Auron), Saint-Martin-d'Entraunes (Sussis), Saint-Martin-Vésubie (Le Boréon), Tende (Casterino, Pian Tendasque), Valdeblore (Saint-Dalmas, La Colmiane, Le Planet, Mollières)

Communes partiellement concernées :
Roquebillière, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saorge, Villeneuve-d'Entraunes

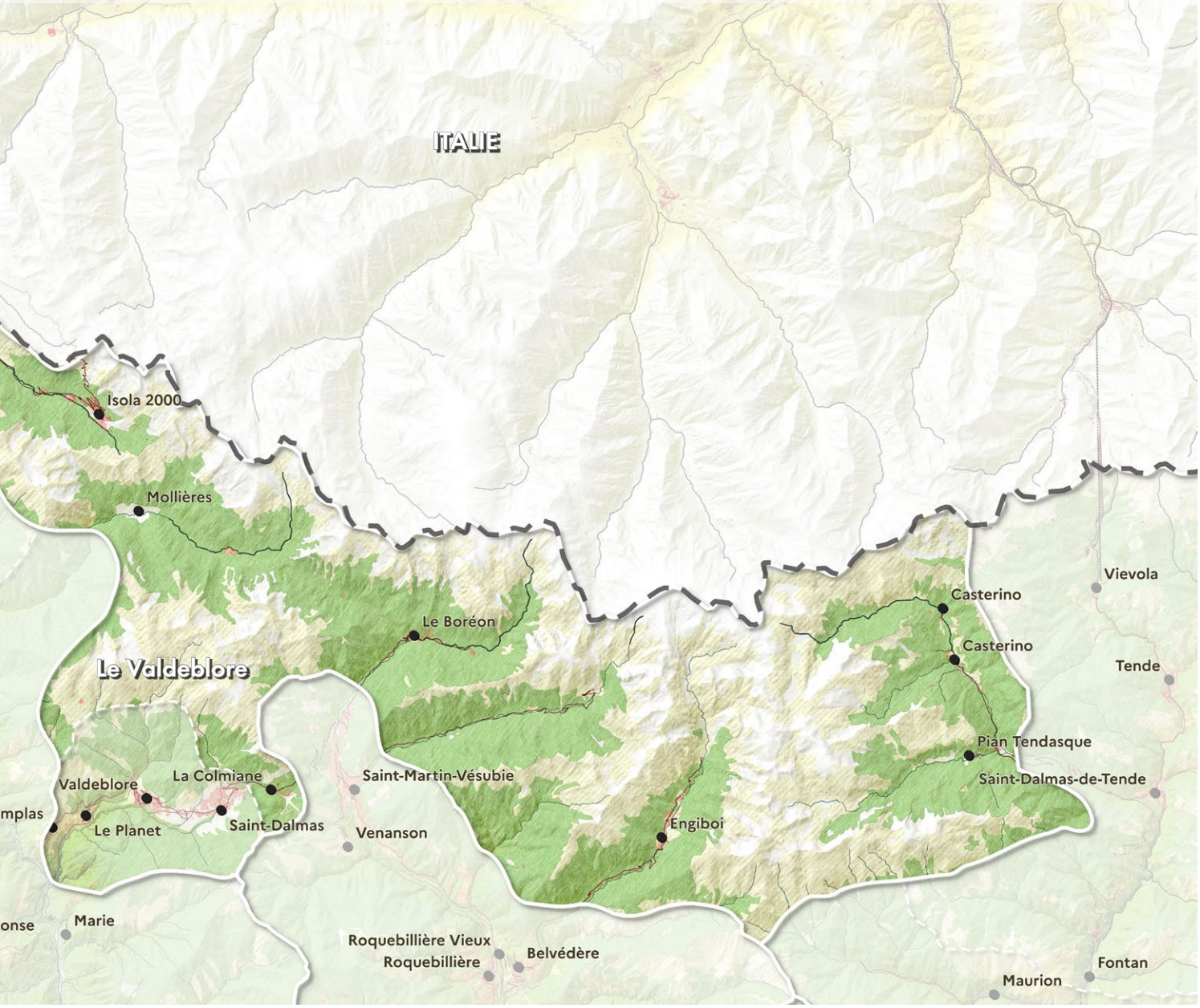

Caractéristiques de l'unité de paysage

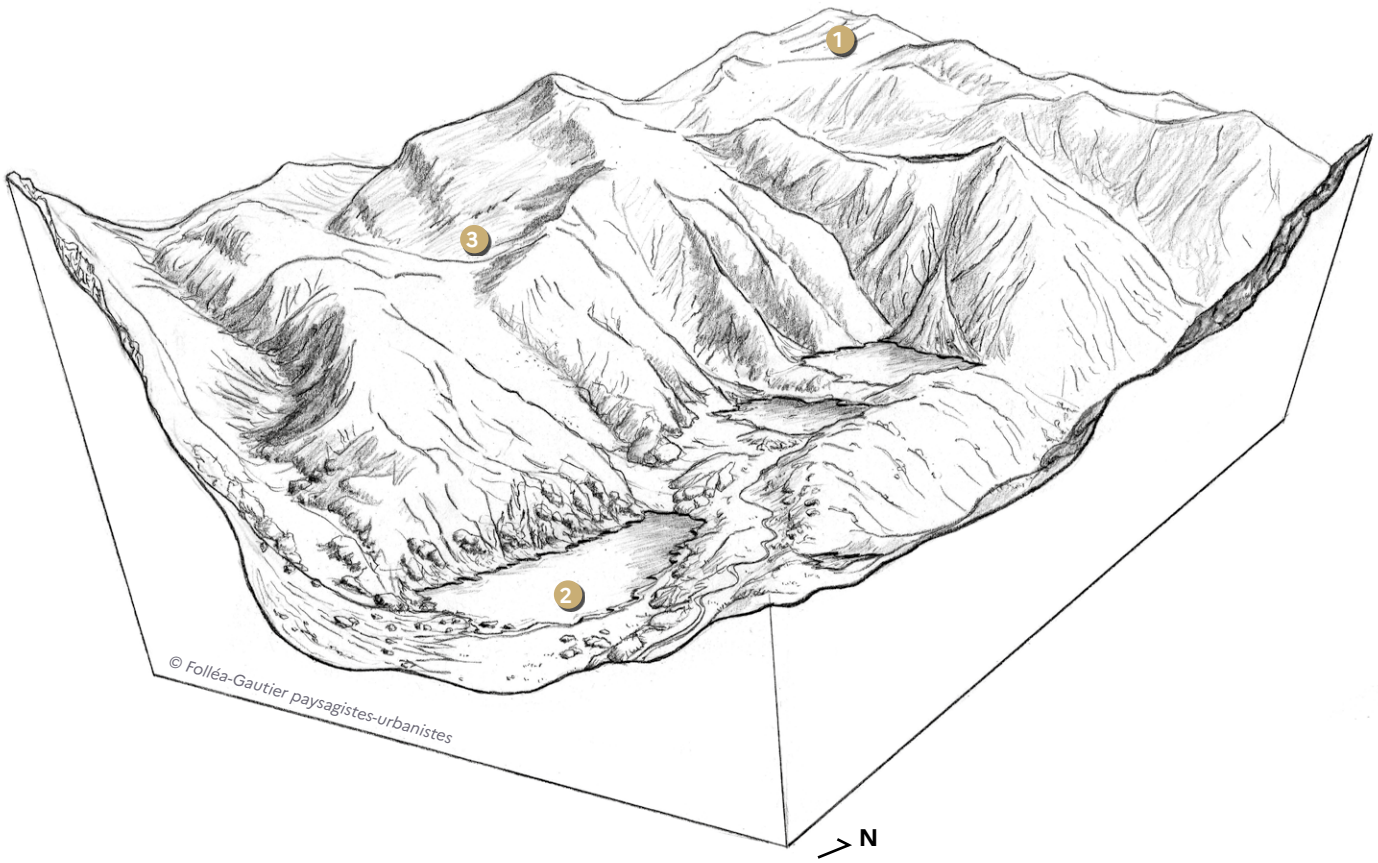

Caractéristiques de l'unité de paysage

Caractéristiques
de l'unité de paysage

1. Des silhouettes minérales sculptées entre 2000 et 3000 m d'altitude
2. Une eau omniprésente et des lacs glaciaires
3. Des paysages de landes et de pelouses au milieu des falaises, des éboulis et des chaos rocheux

La chaîne des montagnes maralpines s'étire sur plus de 60 kilomètres entre le haut-Var et la Cime de la Bonnette à l'ouest et la Vallée des Merveilles et le Mont Bégo à l'est. Les hauts sommets, sculptés par des millions d'années d'histoire géologique, culminent entre 2 750 et 3 143 mètres et forment une crête dorsale où les rigueurs alpines de l'altitude sont tempérées par l'influence maritime proche. Cette barrière orographique entre la France et l'Italie recueille les précipitations qui alimentent le Var et ses affluents (notamment Tinée et Vésubie).

Les paysages sont étagés selon l'altitude. Jusqu'à 1 800m, les versants sont dominés par des forêts de conifères (sapins, épicéas) qui laissent leur place aux mélèzes jusqu'à 2 200m. La végétation se raréfie à partir de 2 400m d'altitude, où l'étage alpin se caractérise par des pelouses rases, des éboulis mobiles et des roches à nu, où ne subsistent que des plantes adaptées aux conditions extrêmes (saxifrage à fleurs, gentiane de Ligurie par exemple).

L'unité de paysage trouve ses limites au nord par la frontière franco-italienne, coïncide généralement avec les limites de bassins-versants. À l'extrémité nord-ouest, le rocher des Trois-Evêques partage les Alpes-Maritimes des Alpes-de-Haute-Provence et de l'Italie. À l'ouest, une succession de sommets et de cols (col de la Cayolle, col de la Bonette, col des Champs) marque la limite de l'unité de paysage et du département. Les limites sud sont motivées par l'altitude, laissant généralement les vallées habitées (principaux bourgs) hors de cette unité paysagère. Enfin, à l'est, l'unité trouve sa limite à la Vallée des Merveilles et aux pentes du Mont Bégo. Les sommets de la Haute-Roya, plus bas en altitude que leurs voisins occidentaux sont exclus de cette unité de paysage. Enfin, le périmètre du Parc National du Mercantour a, par endroits, motivé la limite de l'unité de paysage.

Valeurs spécifiques
de l'unité de paysage

Les principales valeurs paysagères de la chaîne de montagnes maralpines portent sur :

- *Des silhouettes minérales sculptées*
- *Une eau omniprésente*
- *Des chemins et routes-paysages offrant des vues remarquables*
- *Un patrimoine bâti militaire et rural de montagne*
- *La Vallée des Merveilles*

Des silhouettes minérales sculptées

Le milieu naturel des sommets alpins a été façonné par des conditions extrêmes : l'altitude, l'amplitude des températures, la pluie, la glace, la neige, le vent, etc.

Au-delà de 2500m d'altitude, la roche cristalline (Argentera) ou sédimentaire (haut Var) apparaît nue, modelée par les siècles d'érosion. Celle-ci continue de sculpter un paysage âpre et rude composé de silhouettes rocheuses spectaculaires que les jeux d'ombres et de lumière mettent remarquablement en scène.



Le Pas de la Cavale, le Salso Moreno depuis un petit lac. © Parc national du Mercantour



Paysage minéral à la descente du Grand Capelet, (2935 m), versant Gordolasque. © Parc national du Mercantour



Le Grand Capelet, (2935 m), le lac de l'Huile, (2292 m) et le Mont Bégo, (2872 m). © Parc national du Mercantour

Une eau omniprésente

En altitude, l'eau est au fondement des paysages. Elle creuse par endroits de profondes vallées en torrents impétueux, ou demeure dans des lacs glaciaires. Ces derniers forment des miroirs d'eau qui contrastent et mettent en valeur la verticalité des massifs rocheux. Encastrés dans des cuvettes modelées par les anciens glaciers, ils constituent des milieux aquatiques où se développe une riche biodiversité et des réservoirs d'eau douce alimentés par une pluviométrie abondante et des accumulations neigeuses.



Vallon du Salso Moreno depuis le col des Fourches. © Parc national du Mercantour



Lacs des Millefonts gelés en décembre.

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Des chemins et routes-paysages offrant des vues remarquables

Peu de routes permettent les ascensions de la chaîne de montagne maralpines. La D2202 franchit le col de la Cayolle, la D64 le col de la Bonette, la M97 le col de la Lombarde. Celles-ci offrent alors de rares et spectaculaires panoramas sur les hautes vallées et les sommets alpins.

Un ensemble de chemins de randonnées longent les crêtes, parfois très accidentées. L'ensemble de ces voies d'altitudes sont très prisées par les visiteurs à pied, vélo, moto ou voiture.



Route départementale 64 sur au dessus du camp des Fourches. ©Thibault

Un patrimoine bâti militaire et rural de montagne

Zone de frontière, les sommets ont fait l'objet d'une surveillance particulière au cours des siècles. Un important patrimoine militaire (fortification, hameaux militaires, blockhaus, etc.) occupe les cols et les crêtes et constitue un appui pour la découverte du paysage alpin, en particulier sur la route de la Bonette.

Par ailleurs, un important patrimoine pastoral est disséminé dans les vallées : granges, bergeries, fermes, etc. Ces constructions simples dans leurs géométries, sont judicieusement insérées dans le relief. La pierre, ressource locale par excellence, est utilisée dans les murs des édifices et des terrasses.



Camp des Fourches sur la route du Col de la Bonette. ©activefrenchriviera



Ancienne grange à Auron.

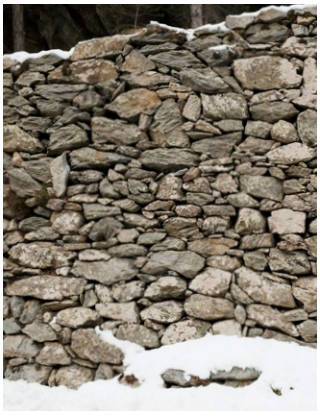

Mur en pierre-sèche au Boréon.

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

La Vallée des Merveilles

Malgré la rudesse de ces paysages, la Vallée des Merveilles conserve sur les chiappes (grandes dalles en schiste ou en grès) polies par les glaciers, des gravures rupestres, témoignage de la présence millénaire de l'Homme et du caractère sacré des monts.

La bien nommée vallée offre un paysage à part, composé de roche et d'eau, suspendu en altitude. La difficultué d'accès préserve ce site fragile



Roche gravée dite du Sorcier. ©Musée des Merveilles



Gravure rupestre dans la Vallée des Merveilles. ©Michel Cavalier



Lacs glaciaires de la Vallée des Merveilles. ©La Côte en Rando

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Dynamiques d'évolution
de l'unité de paysage

Les principales dynamiques d'évolution des paysages de la chaîne de montagnes maralpines portent sur :

- *Le développement des stations de montagne*
- *La fermeture des paysages pastoraux dans les vallées*

Le développement des stations de montagne

La chaîne maralpine a vu émerger ses principales stations de sport d'hiver entre les années 1930 et 1980, marquant une transformation progressive des paysages alpins. Auron, fondée en 1937 à Saint-Étienne-de-Tinée, Isola 2000 en 1971 sur la commune d'Isola, Roubion-les-Buisses en 1975, puis La Colmiane et Le Boréon dans les années 1980, illustrent cette dynamique d'équipement des massifs montagneux en réponse à une demande touristique croissante. Au-delà du traçage de pistes dans les bois, les domaines skiables ont été équipés de remontées mécaniques.

L'urbanisation associée à ces équipements s'est accompagnée d'une artificialisation des sols, notamment par le compactage dû au passage répété des engins de damage et des skieurs, ainsi que par la construction de logements et de routes d'accès.

La neige de culture, introduite dès les années 1990 pour sécuriser l'enneigement, a nécessité la création de retenues colinéaires et d'enneigeurs, modifiant durablement les reliefs par des déblais-remblais.

D'un point de vue des paysages, la construction progressive de ces équipements peut se traduire par une dégradation du cadre naturel de la montagne, dès lors que leurs matériaux, leurs dimensions ou leurs quantités deviennent envahissants dans le paysage.



Travaux de construction de la voie d'accès à Isola 2000 en 1971. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 22 Fi 710902042



Téléphérique à Auron en 1937. ©Editions Giletta



Travaux de construction de la station de ski d'Isola 2000 en 1971. ©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 22 Fi 710902042

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

Auron et Isola 2000 ont fait l'objet d'un développement urbain important dans l'unité de paysage.

Si elles ne datent pas de la même époque, elles enregistrent toutes les deux des extensions et des densifications récentes depuis les années 2000. Les stations cherchent à diversifier leurs activités pour attirer une clientèle quatre saisons, intégrant la création de nouvelles voiries, de zones de stationnement, d'équipements touristiques, de zones résidentielles et commerciales, etc.

Ces constructions peuvent porter atteinte à la vue en privatisant des accès ou en urbanisant des reliefs sensibles comme les crêtes ou les cols.

Cette densification s'accompagne aussi d'une artificialisation des sols (création de remblais, imperméabilisation), fragilisant les milieux et accentuant les risques d'éboulement ou d'érosion, notamment dans ce contexte montagnard.

Par ailleurs, elles ont conduit par moment à s'éloigner de la signature urbaine et architecturale d'origine, en important de nouveaux concepts pas toujours en adéquation avec l'existant et les sites naturels.

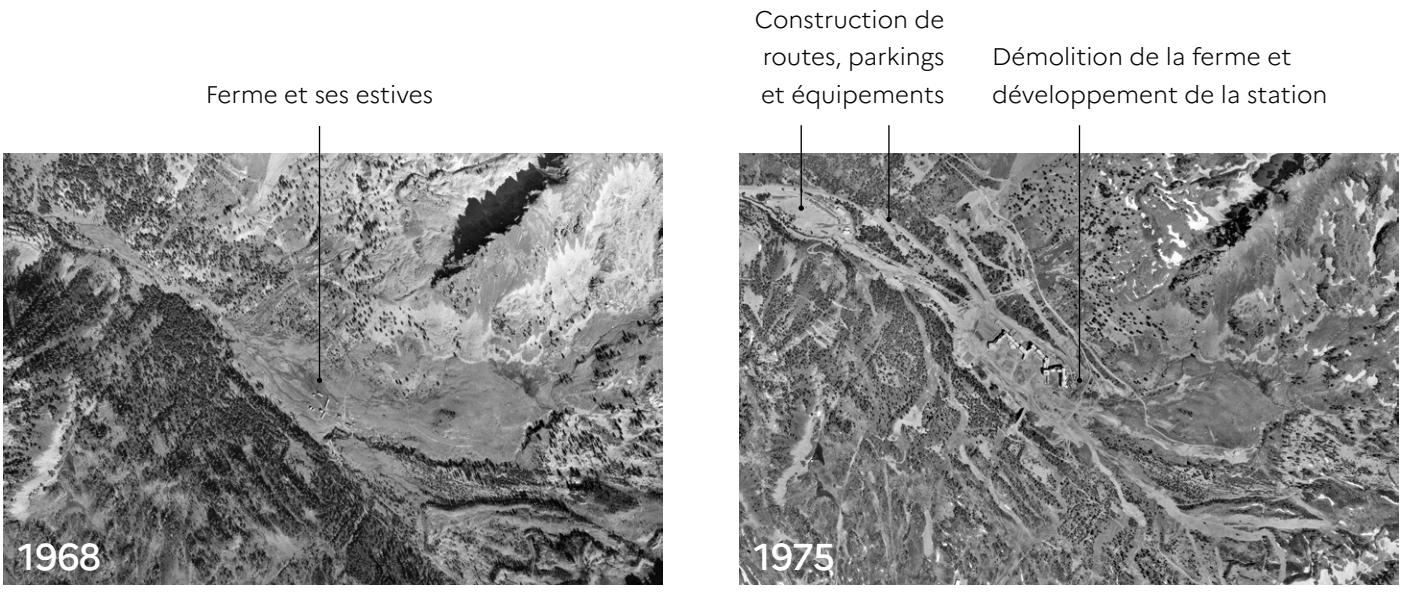

Création de la station d'Isola 2000 dans les années 1970 sur un paysage de montagne en tête du vallon de Chastillon.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage



Construction de la station d'Isola 2000 en 1975.
©Archives départementales des Alpes-Maritimes, 79 Fi 105



Développement de l'urbanisation sur les pentes.





Développement de la station d'Auron sur un plateau, vu depuis le téléphérique.

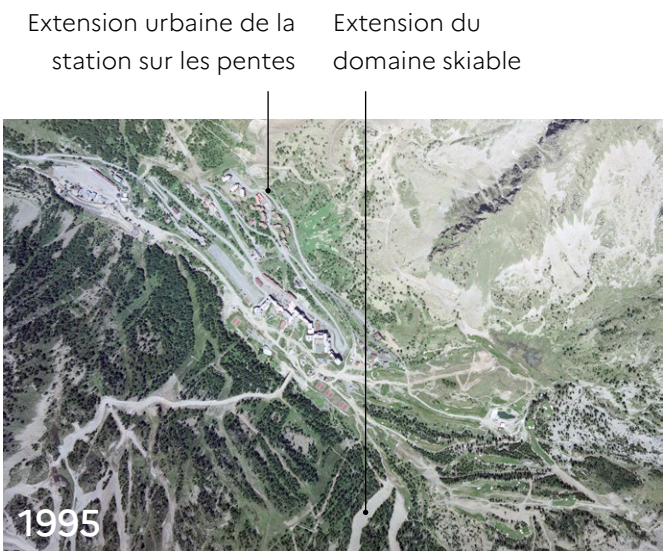

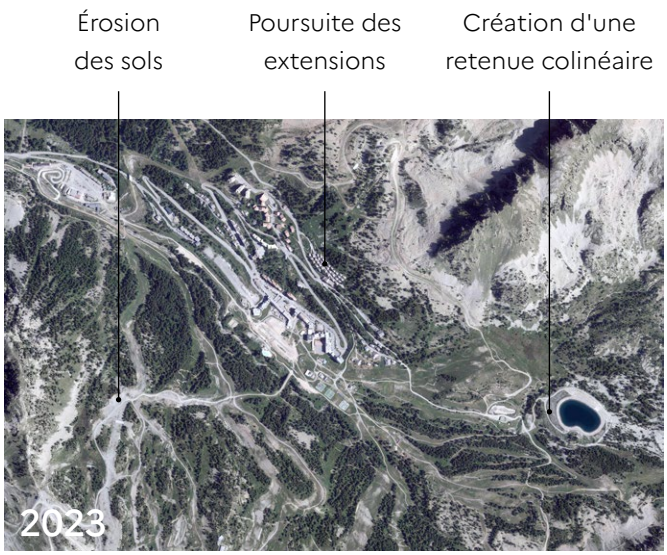

Extension de la station d'Isola 2000, de l'urbanisation, des infrastructures et du domaine skiable.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

La fermeture des paysages pastoraux dans les vallées

Dans le Parc national du Mercantour, les vallées sont touchées par la fermeture des milieux due à l'abandon des pratiques pastorales. Cette unité de paysage n'est pas épargnée.

Au XIXe siècle, la déforestation massive des vallées a conduit à des problèmes d'érosion, d'inondations et d'avalanches. Le service RTM (Restauration des Terrains en Montagne) a engagé des travaux titanesques pour reboiser les montagnes et stabiliser les sols.

Dans les années 1950, les ubacs difficiles d'accès et escarpés étaient alors couverts de résineux tandis que les adrets étaient principalement ouverts et pâturés.

Aujourd'hui, bien que les alpages d'altitude restent pleinement utilisés, la déprise agricole et pastorale dans les versants intermédiaires entraîne une reconquête végétale et une fermeture progressive des paysages, notamment à partir des pins à crochets, mélèzes, pins sylvestres, pins noirs plantés dans le cadre du RTM.

Cette dynamique, en cours depuis les années 1950, s'explique par l'exode rural, les difficultés d'accès et l'évolution des modes de vie. Elle entraîne un enfrichement, une sensibilité accrue aux feux de forêt, ainsi qu'une disparition progressive du patrimoine de murs et de chemins.



Paysage vu au dessus d'Estenc, non loin du col de la Cayolle, mélézin de reconquête et de reboisement RTM.
© Parc national du Mercantour

Prairies pâturées dans le lit majeur

Boisement de résineux sur les ubacs escarpés

Pelouses et landes pâturées sur les adrets

Densification des bois de résineux sur l'ubac

Abandon de la pression pastorale et développement des résineux

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

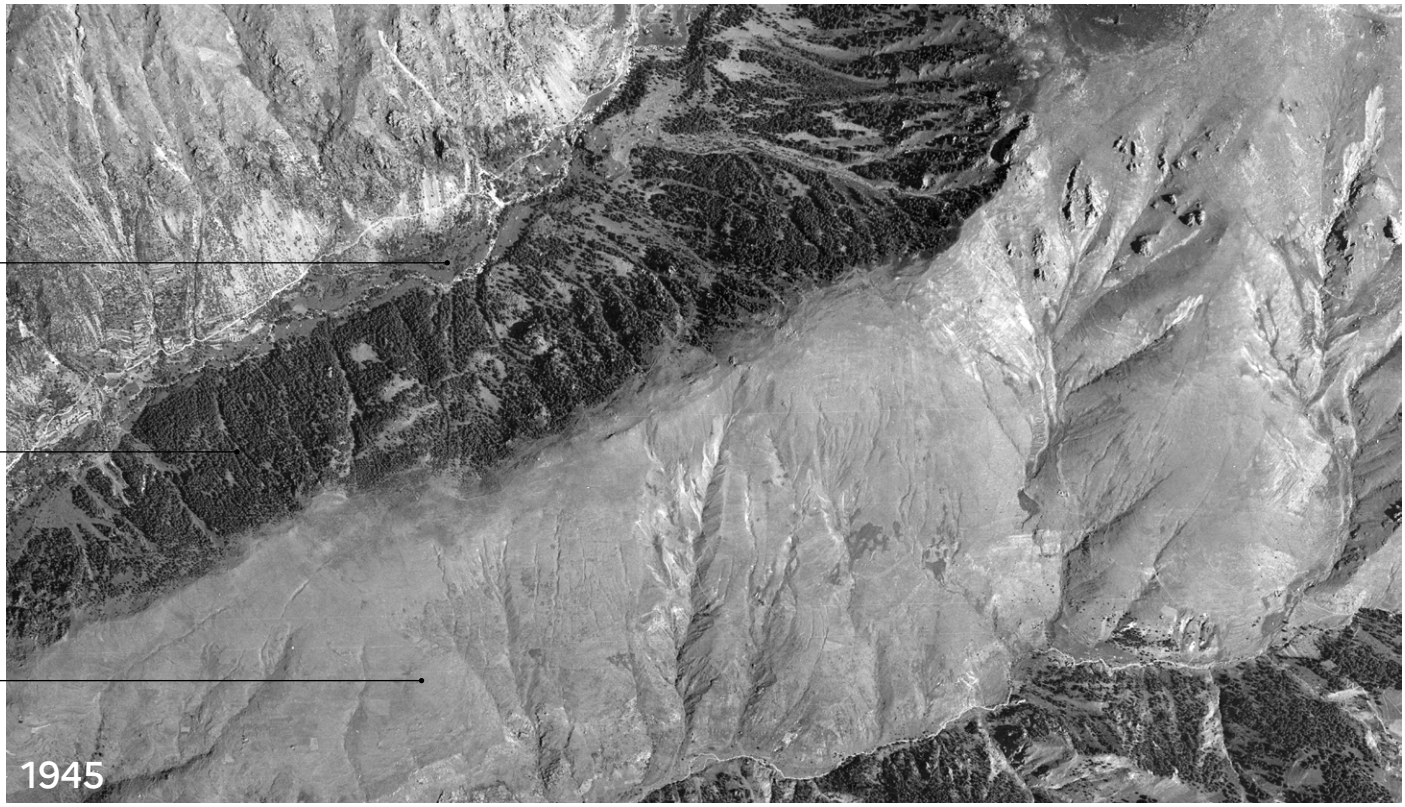

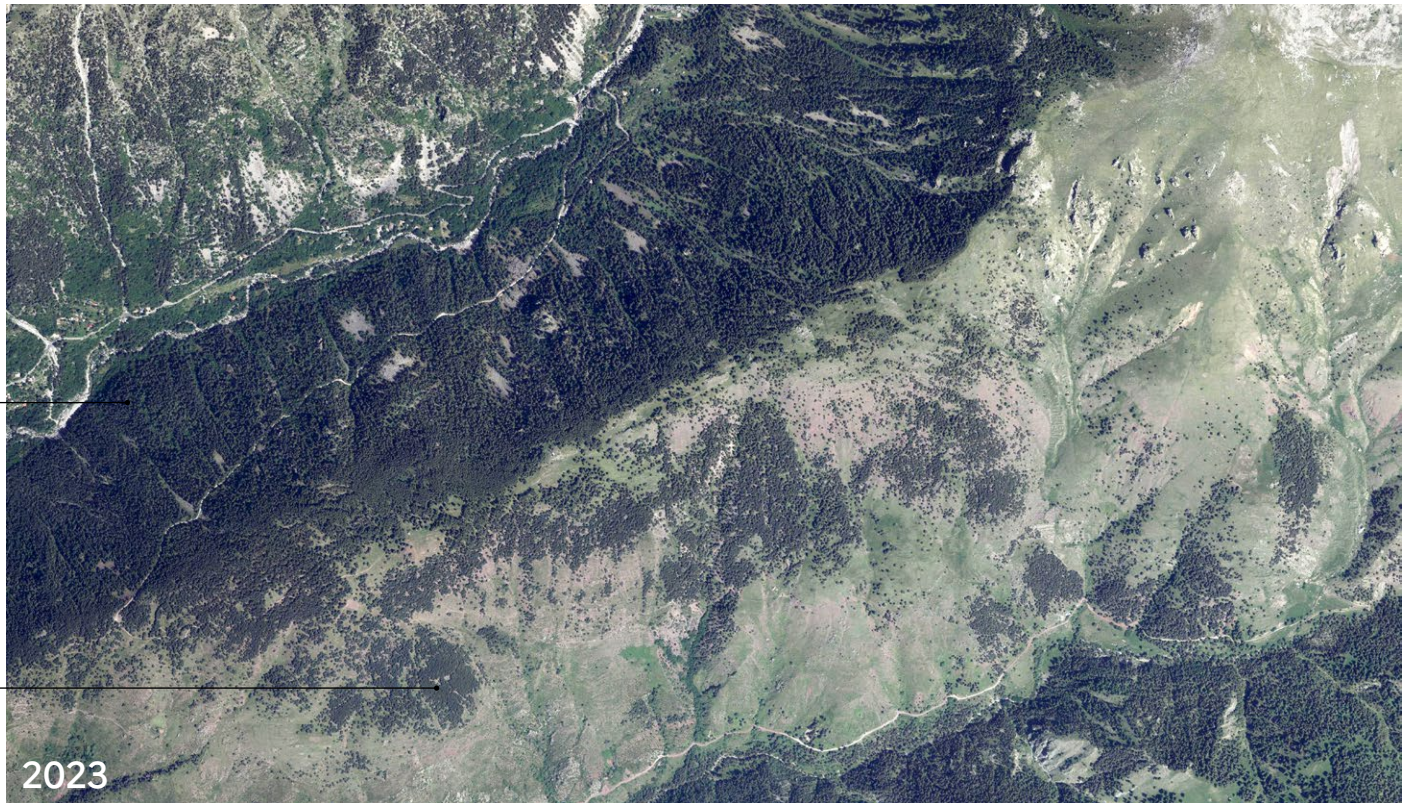

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

Enjeux majeurs
de l'unité de paysage

Les enjeux majeurs de paysage de la chaîne de montagne maralpine portent sur :

- *La qualité architecturale et paysagère des stations*
- *L'accueil du public en montagne*
- *La préservation du patrimoine bâti*

La qualité architecturale et paysagère des stations

Les stations de l'unité de paysage (Auron, Isola 2000, Roubion-les-Buisses, La Colmiane et Le Boréon) bénéficient d'un cadre naturel exceptionnel. L'équilibre entre leur développement touristique et la préservation de leurs qualités paysagères reste un enjeu majeur, notamment en ce qui concerne la discrétion de leurs équipements et la gestion de leurs espaces de nature.

La reconversion des stations en "quatre-saisons" nécessiterait de requalifier les espaces d'abord pour l'été, sans compromettre leur utilisation hivernale. Dans ce cadre, plusieurs sujets sont concernés :

La discrétion des équipements

Les équipements touristiques, tels que les remontées mécaniques, peuvent porter atteinte à la naturalité des lieux. Il semble essentiel de travailler à leur discrétion (réduire la visibilité des massifs en béton, choisir des teintes et des matériaux discrets).

Les lacs artificiels, aménagés pour la production de neige de culture, doivent également faire l'objet d'une attention particulière. Bien que très discrets de loin, leur insertion dans le paysage montagnard pourrait être améliorée par un travail sur les franges : forme générale de l'ouvrage, matériaux, clôture, etc.

Les lisières des pistes de ski

Les pistes de ski dessinent parfois des coupures nettes dans les forêts de mélèzes, générant un contraste fort. Une gestion plus souple des lisières et des clairières naturelles permettrait d'adoucir ces transitions.

La santé des sols

Les stations subissent une forte pression sur leurs sols, liée à la construction d'infrastructures touristiques et à la gestion du domaine skiable. Le passage répété des engins de damage et des skieurs compacte les sols, réduisant leur porosité et accentue les risques d'érosion. Cela est d'autant plus problématique sur des sols initialement très pauvres et de faible épaisseur. Le décapage des horizons superficiels du sol et la destruction de la végétation naturelle aggravent encore ce phénomène. Sans couverture végétale, les sols, surtout en pente, deviennent vulnérables à l'érosion, amplifiée par la fonte des neiges et les pluies, qui emportent les particules et creusent des ravines.

Pour atténuer ces impacts, des programmes de revégétalisation pourraient être mis en place, utilisant des mélanges de graines adaptés pour stabiliser les sols et limiter l'érosion. Chaque intervention sur le domaine skiable devrait ainsi viser à restaurer un enherbement naturel, afin de préserver la biodiversité, l'équilibre des milieux et la fonctionnalité biologique des sols.



Sols minéralisés qui peinent à s'enherber et qui sont exposés au ravinement.



Piste de ski remblayée et compactée qui est sujette au ravinement. Un équipement (remontée et canon à neige) qui reste visible dans le paysage estival. ©Valselouis



Lac artificiel permettant de produire de la neige de culture. La forme, les abords de l'ouvrage et son inscription dans le relief gagneraient à s'inspirer davantage des lacs d'altitude. ©Laurent planson crequer

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

La perméabilité des sols

Dans les stations de ski, les espaces de stationnement sont imperméabilisés. Ils se présentent généralement comme un espace bitumé continu sans interruption, parfois dégradé par l'amplitude des températures et l'utilisation de sel pour le déneigement. Les collectivités en charge de la gestion des espaces de circulation et de stationnement doivent concilier l'intégration paysagère des aménagements d'accueil avec les exigences fonctionnelles propres aux stations de montagne. Cette nécessité est particulièrement marquée en période hivernale, notamment en raison des contraintes d'exploitation liées au déneigement des voies de circulation et des aires de stationnement.

Au-delà des espaces dédiés au stationnement, les espaces publics piétons des stations se caractérisent fréquemment par une forte minéralisation. Lorsque les usages et les contraintes d'exploitation le permettent, des actions de désimperméabilisation partielle ainsi qu'un renforcement de la place accordée au végétal pourraient contribuer à améliorer la qualité paysagère de ces espaces, leur confort climatique et la gestion des eaux pluviales.

La station d'Auron a par exemple réussi à préserver une couverture prairiale importante entre les chalets. Cela donne un caractère très végétal à la station hors saison hivernale et participe à la qualité paysagère des lieux.



Surlageur d'enrobé sur un stationnement.



Pentes végétales.

L'équilibre des mobilités

Les espaces publics des stations présentent généralement un caractère routier et sont peu avenants pour les piétons ou les cyclistes. Si les localisations des stations impliquent logiquement une dépendance à la voiture, les espaces qui lui sont réservés (qu'il s'agisse de stationnement ou de voies de circulation), sont souvent conçus selon des critères purement pratiques. Cela génère un paysage montagnard incongru au caractère routier (espaces fortement bitumés, espaces piétons réduits, mobilier détérioré prématurément du fait de conditions climatiques extrêmes).

L'accès aux équipements (hôtels, restaurants, accueil, locations, etc.) est également pensé préférentiellement pour y accéder en voiture, induisant des situations embouteillées de façons régulières.

Il paraît désormais utile d'aménager des espaces confortables pour les piétons, du stationnement aux seuils des équipements. Une réflexion globale sur la mobilité pourrait être menée afin de réduire l'espace dédié à la voiture individuelle, en organisant notamment le stationnement en retrait et en développant des pieds d'immeubles dédiés aux piétons : terrasses, trottoirs, etc.



Pied d'immeuble dont le confort fonctionnel et visuel pourrait être amélioré.



Espace d'aspect encombré par les voitures.





Projet de requalification de la place centrale de la station d'Auron dans un objectif d'accueil "quatre saisons". ©Métropole Nice Côte d'Azur

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

La qualité urbaine et architecturale

D'un point de vue urbain et architectural, toutes les stations ne sont pas équivalentes. Cela s'explique par des époques et des niveaux de développement différents.

Isola 2000 présente aujourd'hui une composition urbaine marquée par l'agglomération de différentes périodes de développement : l'urbanisation s'est construite autour de programmes aux caractéristiques variées, associant grands ensembles des années 1970, chalets et constructions plus modestes, dont l'organisation et l'intégration au site apparaissent parfois hétérogènes.

Compte tenu de son rôle dans l'économie touristique du territoire, cette station pourrait être valorisée par une requalification des espaces de stationnement et des abords de voirie, le renforcement de cheminements et de lieux de séjour pour les piétons, ainsi que sur la renaturation de certains secteurs.

D'autres stations, comme Auron ont su respecter une signature architecturale singulière en s'appuyant sur des édifices plus anciens. Cet exemple et celui de Valberg (unité de paysage du Haut-Cians) sont de nature à inspirer les autres stations de l'unité.

Plus globalement, il s'agirait de porter une attention particulière aux implantations, matériaux, volumes et couleurs des édifices qu'ils soient à réhabiliter ou à construire.



Les ensembles édifiés se sont juxtaposés au grès d'époques aux caractéristiques hétérogènes. © Parc national du Mercantour

Enjeux majeurs de l'unité de paysage



Bâtiment de grande hauteur et inscrit sur un col. Il est ainsi visible de loin.

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

L’accueil du public en montagne

L’accueil du public en montagne, et particulièrement dans le Parc National du Mercantour, soulève des enjeux majeurs liés à la préservation de la qualité paysagère et à la gestion des flux touristiques sur des sites fragiles. Les entrées du Parc, souvent saturées par une fréquentation automobile, subissent des effets visibles : stationnements sauvages sur les pelouses, élargissements anarchiques de chemins, multiplication de tracés piétons, etc. La surfréquentation de certains sites comme la Vallée des Merveilles a conduit à la mise en place d'une réglementation spécifique interdisant la circulation hors des sentiers balisés pour préserver les gravures et le paysage minéral unique.

Le parc organise l’accueil (points d’informations, construction et gestion des refuges, balisage des sentiers, sensibilisation du public) pour garantir la sécurité des visiteurs et la préservation des sites fragiles.



Un groupe de randonneurs guidés dans la Vallée des Merveilles.
©Parc national du Mercatour



Dans la Vallée des Merveilles, le sentier balisé dit de "la Voie sacrée" permettant d'admirer les gravures rupestres sur les dalles rocheuses.
©Parc national du Mercatour

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

La préservation du patrimoine bâti

Le patrimoine bâti (fermes traditionnelles, bergeries, moulins, chapelles, oratoires, ponts muletiers, murs en pierre sèche, etc.) constitue un témoignage précieux de l'histoire agropastorale et des savoir-faire locaux. Ces édifices sont aujourd'hui menacés par la déprise rurale et l'embroussaillement. Leur préservation passe par des initiatives locales de restauration, portées par des associations, le Parc National et les communes, afin de sauvegarder ces éléments emblématiques. La réhabilitation des logements traditionnels (anciennes granges, fermes, maisons villageoises) est nécessaire pour adapter ces bâtiments aux besoins contemporains (luminosité, accessibilité, performance énergétique).



La cabane de la Braisse dans le vallon de la Braisse à Sestrière, toit refait en bardeaux de mélèze. ©Parc national du Mercatour



Ancienne cabane pastorale disparue durant l'hiver 2008/2009 emportée par une avalanche dans le haut-Var.
©Parc national du Mercatour



Le gîte de la Gordolasque. ©Parc national du Mercatour

Unité de paysage n°1.2

Le Valdeblore

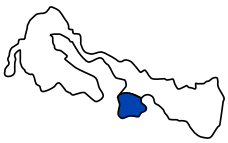

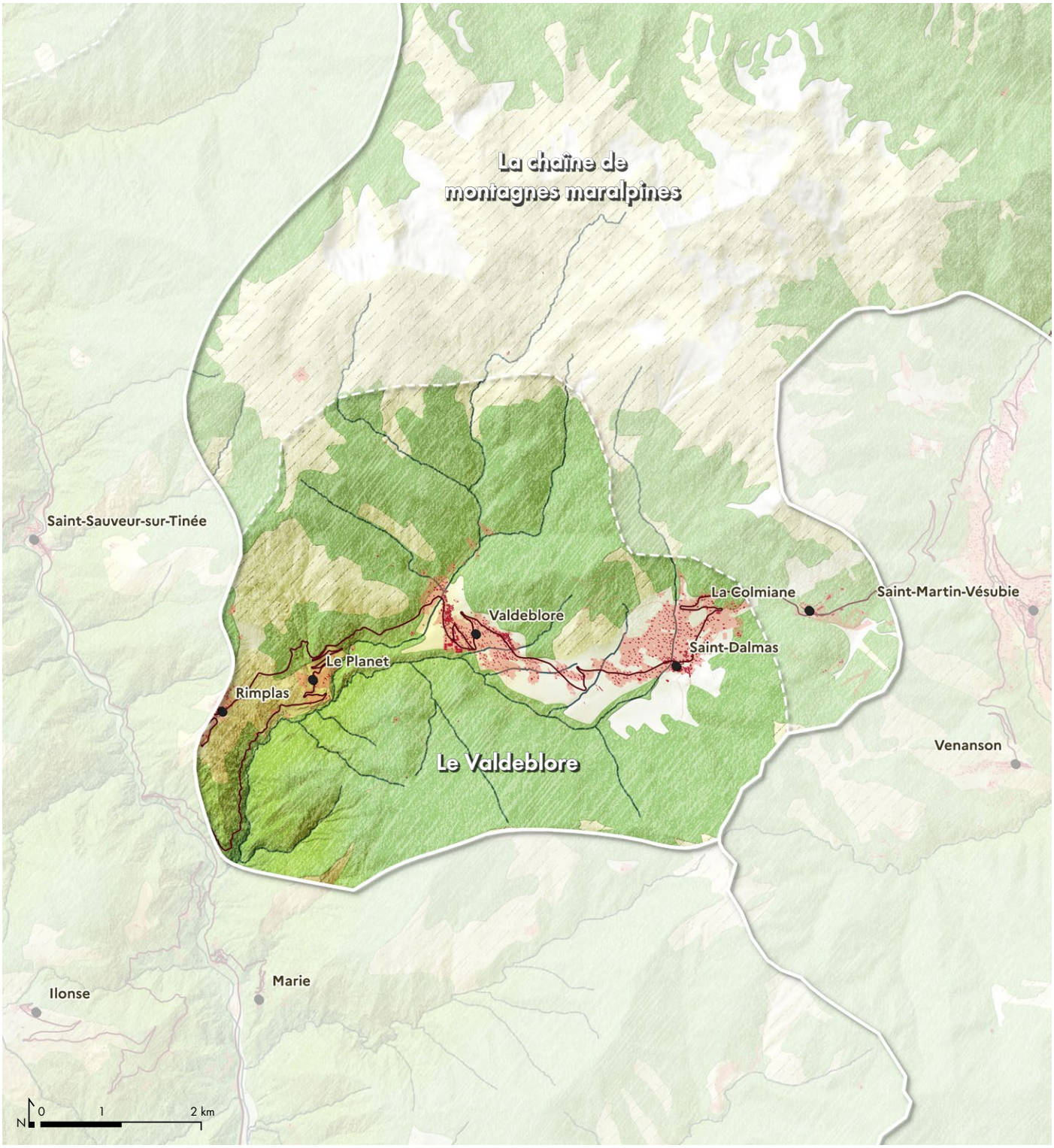

Communes concernées :
Rimplas, Valdeblore (Saint-Dalmas, La Colmiane, Le Planet, Mollières)

Communes partiellement concernées :
Marie

Caractéristiques de l'unité de paysage

Caractéristiques
de l'unité de paysage

1. Un vallon élargi en une cuvette apaisante
2. Un col stratégique entre le bassin versant de la Tinée et celui de la Vésubie
3. Des prairies de fauche en lanières et cernées de haies
4. Des hameaux regroupés qui concentrent le patrimoine bâti
5. Des pentes boisées de conifères à l'ubac

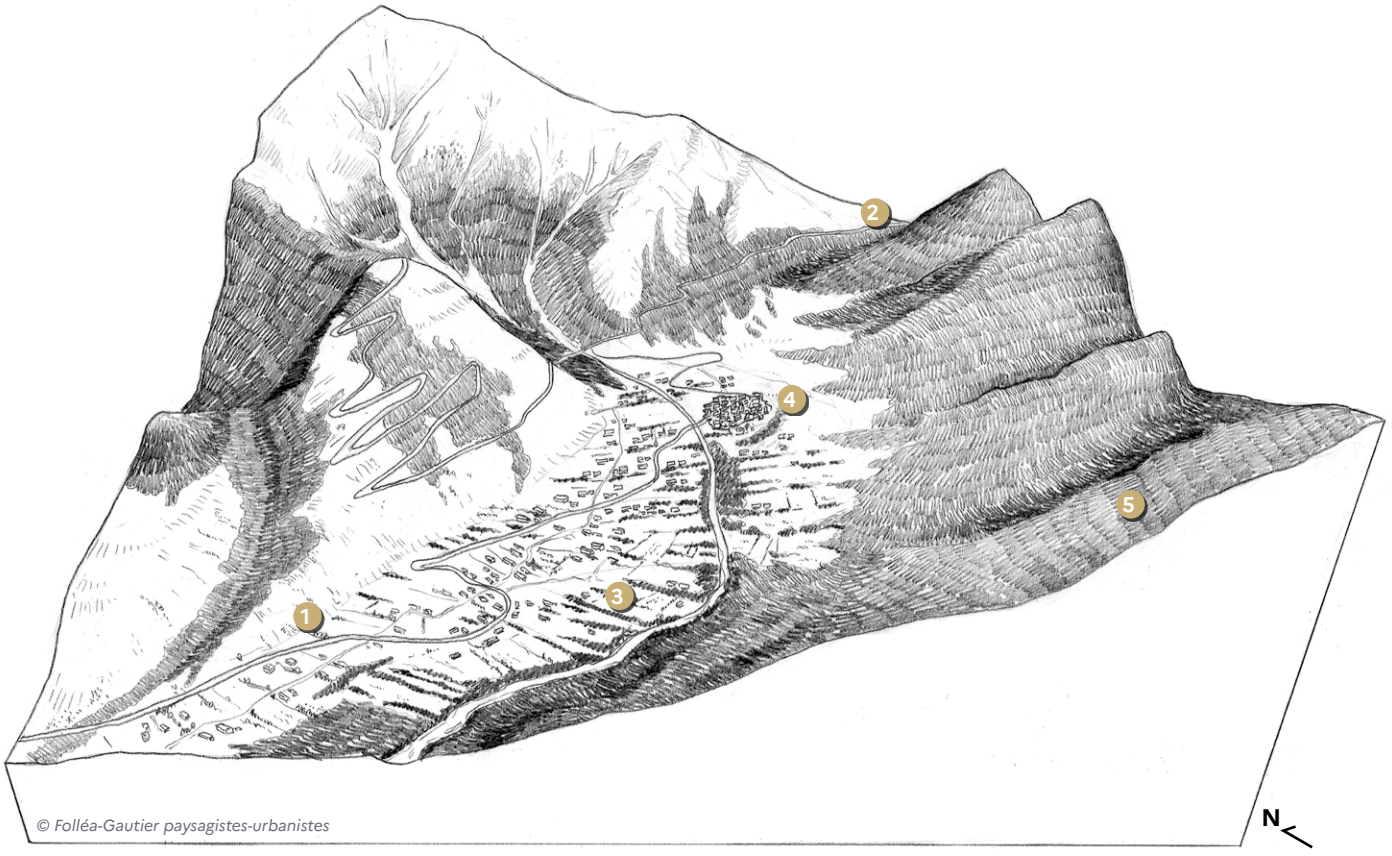

L'unité de paysage du Valdeblore est un espace de transition entre deux vallées, la Vésubie et la Tinée, formant un vallon large et spacieux, dominé au nord par les sommets alpins. Au cœur de l'unité, entre 1 000m et 1 300m d'altitude, une plaine agricole organisée par des prairies de fauche en lanières et cernées de haies relie plusieurs hameaux regroupés. Au-delà de la plaine, les pentes sont rapidement pentues et mènent aux sommets alpins. Les bois de conifères y prospèrent en accentuant le caractère précieux de la plaine agricole. La route M2565 traverse cette petite unité de paysage, faisant le lien entre Saint-Martin-Vésubie et Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Les limites de l'unité de paysage sont motivées par des logiques de bassins versants. L'unité correspond ainsi à la partie sommitale du vallon de Bramafam, affluent de la Tinée. Par ailleurs, cette unité se distingue de la chaîne de montagnes maralpine par des altitudes plus faibles, de 800 m à 2 000m environ.

Valeurs spécifiques
de l'unité de paysage

Les principales valeurs paysagères du Valdeblore portent sur :

- *Trois bourgs historiques*
- *Des prairies de fauche à proximité des villages*

Trois bourgs historiques

Dans l'unité de paysage du Valdeblore, l'habitat réparti en trois principaux centres (Saint-Dalmas-Valdeblore, la Roche et la Bolline) est caractérisé par une architecture de caractère montagnard à façades pignon en pierre apparente.

Les trois hameaux concentrent le patrimoine bâti religieux, sur des étapes importantes de pèlerinage. L'église "premier art roman" de Saint-Dalmas, au clocher au toit pyramidal de pierre, illustre le caractère patrimonial de cette ancienne voie de passage.



Église romane de Saint-Dalmas-Valdeblore (classée MH)



Bourg de La Bolline (premier plan) et de La Roche (second plan) coiffés de trois clochers d'église.

Des prairies de fauche à proximité des villages

Au cœur de l'unité de paysage, les terres bien exposées en fond de cuvette, qui fournissaient autrefois de riches ressources céréalières, sont aujourd'hui composées par des prairies en lanières. Des frênes, des poiriers, merisiers et tilleuls s'insèrent en limite de parcelles et s'illuminent aux moments des floraisons. Les feuillus se mêlent aux conifères qui s'installent sur les pentes raides et mal exposées.

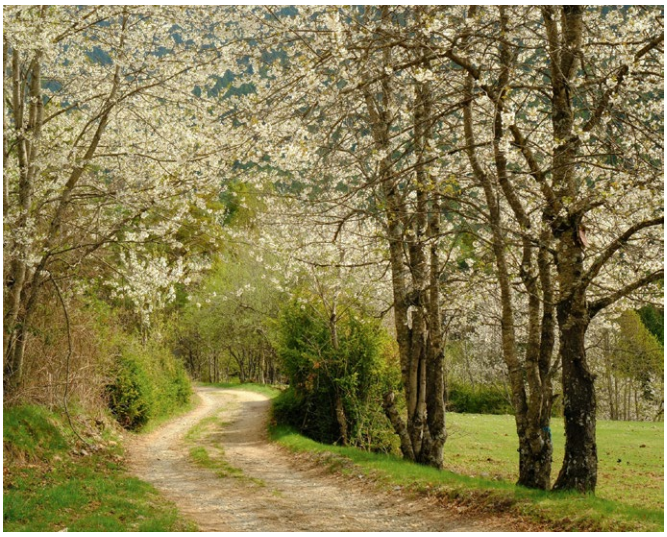

Chemin rural ombragé entre les prairies. ©Nicolas Svetchine



Prairies en lanières encadrées par des haies champêtres de merisiers en fleurs. ©Nicolas Svetchine

Valeurs spécifiques de l'unité de paysage

Dynamiques d'évolution
de l'unité de paysage

La principale dynamique d'évolution des paysages du Valdeblore porte sur :

- *Les extensions urbaines des villages*

Les extensions urbaines des villages

Les trois bourgs historiques (Saint-Dalmas-Valdeblore, la Roche et la Bolline) ont connu une expansion urbaine.

La plaine alluviale du Valdeblore et ses pentes naturelles ont fait l'objet d'un étalement urbain important au cours des dernières décennies.

Marquée par des pâturages, des prairies de fauche et des vergers jusqu'aux années 1960, la plaine a ensuite été gagnée par les extensions urbaines. Celles-ci se sont notamment développées le long de la route historique qui relie les villages les uns aux autres, si bien que l'urbanisation se trouve désormais quasiment continue. La plaine représentait les rares terrains plats et faciles d'accès permettant de répondre à la demande croissante en logements, en infrastructures et équipements.

Ce phénomène d'urbanisation a eu pour conséquence :

- une artificialisation des sols, en particulier le long des axes routiers ;
- une fragmentation des écosystèmes, notamment des zones humides et des vallons ;
- une érosion des silhouettes de villages regroupés ;
- une perte progressive des terres agricoles ;
- une fermeture des paysages de plaine.

Bien que l'on observe des constructions récentes, ce phénomène semble s'être ralenti depuis 2015.





De profondes transformation des routes et maisons à La Roche (Valdeblore).

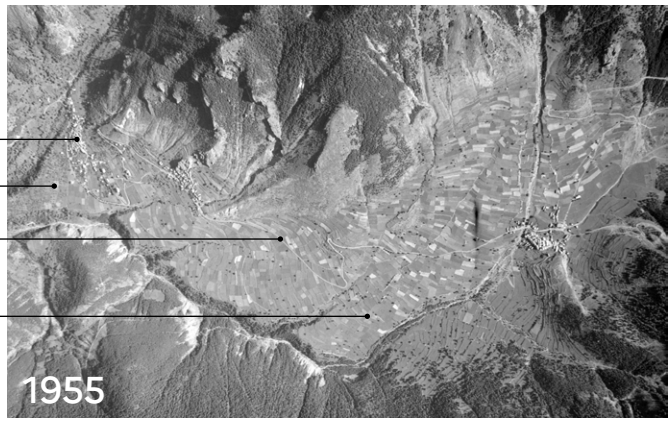



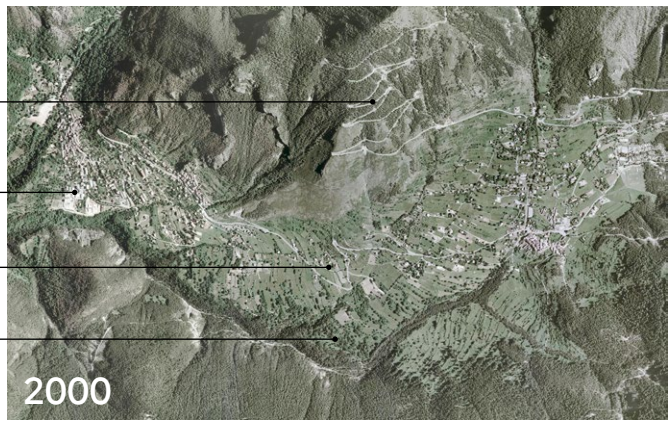



Trois bourgs (La Bolline, La Roche et Saint-Dalmas) désormais réunis par un étalement des habitations individuelles le long de la route.

Dynamiques d'évolution de l'unité de paysage

Enjeux majeurs
de l'unité de paysage

Les enjeux majeurs de paysage du Valdeblore portent sur :

- *La maîtrise des coupures d'urbanisation*
- *La pérennité des prairies et vergers à proximité des villages*

La maîtrise des coupures d'urbanisation

Suite au développement des bourgs historiques qui tendent désormais à se rejoindre dans le Valdeblore, il s'agirait de maîtriser l'étalement urbain en préservant les coupures d'urbanisation fragiles. Celles-ci peuvent être caractérisées en deux types :

- Coupure d'urbanisation par des espaces agricoles ou naturels, comme celles de Ciamp d'Alpi - La Roche, Ciamp d'Alpi - Saint-Dalmas, Saint-Dalmas - La Colmiane. Ces secteurs sont aujourd'hui inscrits en zone "A" ou "N" au PLU, mais il s'agirait de considérer plusieurs zones "U" comme n'étant pas construites.
- Coupure d'urbanisation par des cours d'eau (vallon de Bramafam qui traverse le bourg de Saint-Dalmas-Valdeblore, vallon de Sainte-Catherine, vallon de Saint-Bernard, vallon Gros). Bien que certains aient été canalisés, il s'agirait désormais de retrouver autant que possible leur naturalité et leur capacité à déborder. Ainsi, les habitations doivent rester à l'écart et préserver les coupures urbaines naturelles formées par les cours d'eau et les torrents.

La préservation des coupures d'urbanisation impliquerait non seulement de ne pas les bâtir, mais aussi de préserver leurs vocations agricoles et naturelles (les arbres d'alignement, les vergers, les prairies, l'étroitesse des chemins, le patrimoine de murs en pierre, les cours d'eau et leurs ripisylves, etc.).

Par ailleurs, il s'agirait de porter une attention particulière à :

- La qualité des rues et des chemins ;
- La qualité et la transparence des clôtures et des limites parcellaires en mobilisant davantage le savoir-faire des murs en pierre sèche et la ressource locale ;
- L'enfouissement des réseaux.

La pérennité des prairies et vergers à proximité des villages

Le Valdeblore se caractérise par la persistance de terres ouvertes autour de ses hameaux, où prairies de fauche et vergers jouent un rôle prépondérant dans la diversité des paysages et la préservation de la biodiversité.

Pourtant, ces espaces sont aujourd'hui fragilisés par une double pression : l'urbanisation croissante, liée à l'attractivité résidentielle de la région (présence d'un lycée et des services), et l'enfrichement progressif, conséquence directe de l'abandon des pratiques agricoles et du morcellement des parcelles.

Les vergers, qui offrent une ressource fruitière locale et participent activement au paysage du Valdeblore, tout comme les prairies, sources de fourrage complémentaire aux estives, peinent à se maintenir.

Le maintien des espaces ouverts en fond de vallée et sur les replats devient ainsi un enjeu de paysage pour cette unité de paysage.



Parcelles agricoles aux abords du Ciamp d'Alpi.



Parcelles de prairies soulignées par les haies de merisiers en fleurs, à Valdeblore. ©Nicolas Svetchine

Enjeux majeurs de l'unité de paysage

ALPES-MARITIMES
LE DÉPARTEMENT 06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Maîtrise d'ouvrage : **Département des Alpes-Maritimes**

Partenaires : **DREAL PACA, DDTM06**

Réalisation : **Agence Folléa-Gautier paysagistes-urbanistes + IKUKI, 2026**